



AGENDA OF THE INTERNATIONAL FORUM INVESTING IN BURKINA FASO

09 – 11 October 2025, Ouagadougou

Guest of Honor Country: Republic of China

Day 1		Institutional exhibitions	B to B, B to G
Hour	Event		
09h00-10h00	Opening ceremony under the High Patronage of His Excellency Captain Ibrahim TRAORE, President of Faso, Head of State: <ul style="list-style-type: none"> – Welcome speech by the President of the special delegation to Ouagadougou (3 min); – Private Sector Speech (8 min) ; – Speech by the guest of honor country (8 min); – Cultural interlude (10 min) – Opening speech by the President of Faso. 		
10h00-10h30	Suspension/Interviews/visit of exhibition stands		
10h30-10h40	Speech by the Minister of Industry, Trade and handcrafts		
10h40-11h00	Inaugural Conference Theme: "Structuring Investments for a Sovereign Burkina Faso"		
11h00-12h00	Presentation of structuring projects by the Presidency of Faso (National Office of Major Projects)		
Lunch (1h15min)			
13h15-13h30	Presentation of Burkina Faso Investment Agency		
13h30-13h31	Capsule 1		
13h31-14h30	Panel on financing private projects		
14h30-14h31	Capsule 2		
14h31-16h00	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">Sectoral round table 1: Projects - Energy, Mine and Quarry</td> <td style="width: 50%;">Sectoral round table 2: Projects - Industry, trade and handcrafts / Health Projects</td> </tr> </table>	Sectoral round table 1: Projects - Energy, Mine and Quarry	Sectoral round table 2: Projects - Industry, trade and handcrafts / Health Projects
Sectoral round table 1: Projects - Energy, Mine and Quarry	Sectoral round table 2: Projects - Industry, trade and handcrafts / Health Projects		
Day 2			
08h00-10h00	High-level meeting between His Excellency Captain Ibrahim TRAORE, President of Faso, Head of State and investors		
10h30-10h45	Presentation of the Chamber of Commerce and Industry of Burkina Faso		
10h45-10h46	Capsule 3		
10h46-11h45	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">Sectoral round table 3: Projects - Agriculture, Animal Resources</td> <td style="width: 50%;">Sectoral round table 4: Infrastructure and Transport Projects</td> </tr> </table>	Sectoral round table 3: Projects - Agriculture, Animal Resources	Sectoral round table 4: Infrastructure and Transport Projects
Sectoral round table 3: Projects - Agriculture, Animal Resources	Sectoral round table 4: Infrastructure and Transport Projects		

11h45-12h45	Roundtable on investment opportunities in the AES space	
Lunch (1h15min)		
14h00-14h15	Presentation of Burkina Faso Export Promotion Agency	
14h15-14h16	Capsule 4	
14h16-16h15	Sectoral round table 5: Projects - Communication, Culture, Arts and Tourism - ICT Projects	Round table 6: Private investors and financial institutions
18h30-20h00	The night of the investing countries	
Day 3		
09h00-12h00	Companies visits	
Lunch		
14h00-17h00	Tourism: <ul style="list-style-type: none"> - Thomas Sankara Mausoleum - National Museum 	



CATALOGUE DES PROJETS

Table des matières

Ministère de la communication, de la culture, des arts et du tourisme	3
Projet de mise en valeur du site touristique de Bigtogo.....	4
Construction de la Bibliothèque Nationale du Burkina Faso (BnB).....	6
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	8
Technopole agroalimentaire	9
Technopole en Energie renouvelable et technologies de l'information et de la communication (ERTIC).....	11
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat	14
Construction d'un marché de gros de produits frais à vocation sous régionale à Bobo-Dioulasso.....	15
Construction d'un parc d'exposition dénommé « Ouaga-expo ».....	17
Création d'un port sec multimodal dans l'agglomération de Ouagadougou	19
Mise en place des Zones économiques spéciales (ZES) de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	22
Projet d'aménagement des voiries et d'assainissement de la zone industrielle de DO	24
Mise en place d'un parc industriel dans la commune de Ziniaré.....	26
Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	28
Projet de construction de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou tronçon Bobo Dioulasso- Frontière Cote d'Ivoire (CU7b) longue de 158,7 km	29
Projet de construction de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou tronçon Ouagadougou - Bobo Dioulasso (CU7b) longue de 332,53 km.....	31
Projet d'interconnexion ferroviaire Burkina - Ghana	33
Ministère de la Santé	34
Projet de construction et d'équipement d'un centre hospitalier universitaire.....	35
Projet de construction et d'équipement d'une unité de production de produits de sante prioritaires au Burkina Faso	38
Projet de mise en place d'un système de distribution des produits de sante par les drones médicaux	44
Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques	48
Projet de construction du complexe industriel de production d'engrais à base de phosphate naturel de Kotchari..	49
Projet de promotion de modèle d'exploitation rizicole porté par les promoteurs privés	52
Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	54
Centrale fonctionnant avec trois (03) turbines à gaz de type Heavy Duty et une turbine à vapeur.....	55
Construction de la ligne 225 kV Kaya – Dori	57
Projet d'électrification rurale structurant d'au moins 1000 localités par raccordement au Réseau national interconnecté (PERI- RNI/ phase 2 quinze (15) km du réseau)	59
Construction d'une centrale à gaz de 100 MW à Bobo-Dioulasso.....	61
Électrification des zones non loties des principales villes du Burkina	63
Réduction des pertes de distribution.....	65

**Ministère de la communication, de la culture, des arts et du
tourisme**



Copyright : VISION ASSOCIEE - GSTI - TENKO 2025

Projet de mise en valeur du site touristique de Bigtogo

Initiateur du projet	Ministère de la communication, de la culture, des arts et du tourisme		
Zone d'intervention	Projet de mise en valeur du site touristique de Bigtogo commune de Pabré (Burkina Faso)		
Contexte et Justification	<p>Le projet de mise en valeur du site de Bigtogo sera bâti autour de la mise en valeur du patrimoine culturel et du développement de loisirs touristiques. Il intègre la réalisation d'un parc d'attraction, de réceptifs touristiques et autres infrastructures et équipements de mise en valeur du patrimoine naturel et culturel. L'enjeu majeur du projet est de créer un cadre attractif conciliant la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel et les exigences de la demande. Le Projet s'inscrit dans l'opérationnalisation du programme de renforcement du pôle touristique du centre (PRPT-Centre) et vise à améliorer et diversifier l'offre touristique en vue de l'adapter à une demande nationale de plus en plus forte.</p> <p>Les principaux investissements à réaliser sur le site sont: hôtel 3 étoiles de 50 chambres, hébergements économiques de type familial (20 chambres), bar restaurant de type économique de 100 places extensibles à 500 places, infirmerie, boutiques de souvenirs, spa, piscines, une salle de conférence, un observatoire, night-club, musée, bassin nautique pour enfants, l'aménagement d'un espace de jeux moto et auto-tamponneuse, l'aménagement d'espace de jeux traditionnels, l'aménagement d'espaces de jeux numériques, toboggans (aquatiques et terrestres).</p> <p>le projet sera réalisé sur une Superficie de plus de 34 hectares.</p>		
Objectif global	Renforcer la contribution du secteur du tourisme à la création de richesse et d'emplois		
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> – assurer la conservation et la protection du patrimoine naturel et culturel du site; – améliorer la visibilité de l'offre touristique locale; – développer un pôle d'attraction touristique et de compétitivité économique autour du site. 		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – le patrimoine culturel et naturel du site est protégé et mis en tourisme – le site est connu et fréquenté par les résidents et les touristes internationaux ; – l'économie locale est renforcée et Bigtogo devient une zone attrayante d'activités économiques. 		
Composantes	<p>Composante 1 : aménagement et mise en valeur du site</p> <p>Composante 2 : gestion et exploitation du site</p>		
Marché cible			
Bénéficiaires	<p>Bénéficiaires directs : Le Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme (MCCAT) et les acteurs de la culture et du tourisme</p> <p>Bénéficiaires indirects : toute la population</p>		
Durée d'exécution	30 ans	Début souhaité : Dès réception du financement	Fin :
Temps d'exploitation			
Secteur sous-secteur d'activités	Culture-sports-tourisme et loisirs/Tourisme		
Coût du projet (FCFA)	92 649 998 874 FCFA	Financement acquis : 0	Financement à Rechercher : 92 649 998 874 FCFA
Mode de financement souhaité	PPP (Build, Operate and Transfer)		
Degré de maturité	<ul style="list-style-type: none"> – Site disponible ; – Étude de faisabilité disponible 		

Appréciation économique et financière	
--	--

Construction de la Bibliothèque Nationale du Burkina Faso (BnB)

Initiateur du projet	Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme (MCCAT)
Zone d'intervention	Ouagadougou (Burkina Faso)
Contexte et Justification	<p>Après plus d'un demi-siècle de vie, la Bibliothèque Nationale du Burkina Faso (BnB) créée par décret en 1970, ne dispose toujours pas d'infrastructures lui permettant d'accomplir pleinement ses missions. Cela traduit une des grandes faiblesses des politiques publiques de l'Etat faisant de notre pays un des rares pays de la sous-région à ne pas disposer d'une bibliothèque moderne. Cette situation est un paradoxe au regard du leadership reconnu à notre pays dans le domaine de la promotion du livre notamment, à travers le dynamisme des réseaux de Centres de Lecture publique et d'Animation Culturelle (CELPAC) et l'organisation de plusieurs éditions de la Foire Internationale du Livre de Ouagadougou (FILO).</p> <p>En vue de doter le Burkina Faso d'une bibliothèque moderne en phase avec ses ambitions de développement, le Ministère en charge de la culture a initié depuis 2012 un projet de construction de la Bibliothèque Nationale du Burkina Faso. Ce projet vise à dynamiser la chaîne de développement du livre et d'accroître la contribution de l'industrie du livre au développement socio-économique. Il permettra par ailleurs, d'offrir de meilleures conditions de promotion et protection du patrimoine littéraire national (le dépôt légal et la bibliographie nationale) et de renforcer l'accès du public aux publications étrangères.</p> <p>Au-delà de la construction de la Bibliothèque, le projet sera réactualisé afin d'offrir des infrastructures multifonctionnelles (prise en compte du numérique) pour répondre au besoin des acteurs culturels et du secteur en termes d'infrastructures.</p>
Objectif global	Créer une dynamique de développement du secteur « Communication, Culture, arts et Tourisme » à travers l'aménagement d'un espace multifonctionnel en vue de la dynamisation de la chaîne du livre
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> – construire le siège de la BnB ; – mettre à la disposition des acteurs de la Communication, Culture, arts et Tourisme un ensemble d'infrastructures pour leurs différentes expressions artistiques ; – permettre à la population de disposer d'un espace de détente et de découverte ; – améliorer la contribution du secteur de la communication, culture, arts et tourisme à l'essor de l'économie nationale ; – améliorer l'archivage et la conservation des livres ; – renforcer les infrastructures culturelles ; – améliorer la qualité de la recherche et de la lecture publique.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – une étude architecturale est réalisée ; – le siège de la BNB est réalisé ; – une salle multifonctionnelle est construite ; – un espace de restauration, de jeu et loisirs est aménagé ; – l'espace aménagé accueille des activités culturelles et artistiques variées pour les touristes et toute la population ; – un public diversifié fréquente l'espace de promotion culturelle, artistique et de communication ; – l'archivage et la conservation des livres sont améliorés ; – les infrastructures culturelles sont renforcées ; – la qualité de la recherche et de la lecture publique est améliorée.
Composantes	<p>Composante 1 : archivage et conservation des livres ;</p> <p>Composante 2 : construction et aménagement des infrastructures culturelles ;</p> <p>Composante 3 : amélioration de la qualité de la recherche et de la lecture publique ;</p>
Marché cible	

Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Bibliothécaires ; - Archivistes ; - Acteurs de la chaîne du livre ; - Chercheurs ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Etudiants ; - Elèves ; - Scolaire ; - Professionnels. 	
Durée d'exécution	2 ans	Début souhaité : Dès l'obtention du financement	Fin :
Temps estimé d'exploitation			
Secteur sous-secteur d'activités	Culture, Arts et Tourisme		
Coût du projet (FCFA)	15 000 000 000	Financement acquis : 150 000 000 FCFA	Financement à Rechercher : 14 850 000 000 FCFA
Mode de financement souhaité	Partenaire Technique et Financier		
Degré de maturité	<ul style="list-style-type: none"> - Site disponible - document de projet disponible - Etude de faisabilité (en cours de finalisation) 		
Appréciation économique et financière	-		

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation



Technopole agroalimentaire

Initiateur du projet	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI)
Zone d'intervention	Région des Hauts Bassins, province du Houet et région de l'Est, Province du Gourma
Contexte et Justification	<p>Le Burkina Faso compte une population estimée en 2019 à 20 487 979 habitants, majoritairement jeune. Les performances macroéconomiques ressortent un taux moyen de croissance économique annuel de 5,5% sur la décennie écoulée (2006-2019), avec cependant un taux de croissance démographique de 2,93% sur la même période, toute chose remettant en cause la soutenabilité du modèle de croissance actuel.</p> <p>L'économie est dominée par les activités liées au secteur agro-sylvo-pastoral. D'une manière générale, les capacités productives de l'appareil économique demeurent plombées par le faible recours à l'économie de la connaissance.</p> <p>Ce secteur occupe une place prépondérante dans le développement socio-économique du Burkina Faso. En effet, il occupe plus de 80% de la population active et sa contribution au Produit Intérieur Brut (PIB) reste en moyenne au-dessus de 20% depuis trois décennies. Cette contribution relativement faible au regard des potentialités du secteur s'expliquerait par une faiblesse des productivités, une faible transformation des produits, une insuffisance dans la valorisation des résultats de la recherche pour la dynamisation du secteur et une commercialisation plus accentuée sur les produits bruts.</p> <p>L'agriculture est constituée d'une composante vivrière et d'une composante de rente. L'agriculture vivrière comprend les cultures céréalières (sorgho, mil, maïs, riz, fonio), les racines et tubercules (igname, manioc, patate douce) et les légumineuses (haricot, voandzou</p> <p>Ainsi, le Burkina Faso dispose d'un important potentiel de matières premières pour les industries de transformation.</p> <p>Au vu de cette importante capacité de production agro-sylvo-pastorale réelle et les possibilités de transformation des produits, il convient de noter que les unités existantes ne disposent pas à ce stade de capacités, financières, techniques et technologiques suffisantes pour une absorption optimale de la production et de leurs compétitivités pour mieux faire face aux produits importés et à la fraude., ainsi nourrit par des ambitions légitimes d'accroissement de la valeur ajoutée et de renforcer la résilience des producteurs locaux, il est nécessaire de réussir le pari de l'industrialisation.</p> <p>Malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics pour positionner résolument le secteur industriel comme un moteur de la transformation structurelle de l'économie nationale, des contraintes persistent et impactent à des degrés divers le développement du secteur.</p> <p>En outre, il faut relever que le secteur est confronté à des difficultés d'accès aux financements sur le long terme qui limitent les possibilités d'investissements pour s'adapter aux nouvelles technologies et répondre plus efficacement aux exigences et normes de qualité technique, toute chose limitant la compétitivité des entreprises.</p> <p>Le technopôle se doit d'offrir un écosystème permettant, d'une part une meilleure valorisation et vulgarisation des résultats de la recherche et de l'innovation, d'autre part un renforcement du partenariat entre le secteur privé et les instituts de recherche/innovation pour une meilleure synergie d'actions. Cette dynamique vise à impacter directement les secteurs productifs (piliers de la croissance) grâce à une diminution des coûts et à l'amélioration de la qualité des produits.</p> <p>Partant de ces constats, à travers une approche logique et intégrée de développement économique et social, l'Etat burkinabè a décidé de la mise en place de divers technopôles parmi lesquels le technopôle agroalimentaire dans la région des Hauts-bassins. Ce dernier aura pour mission de porter la vision de l'Etat burkinabè en matière de transformation de la production agrosylvopastorale.</p> <p>Cette volonté est d'ailleurs clairement exprimée dans les référentiels nationaux de développement, qui font des technopôles un des instruments majeurs pour développer des infrastructures de qualité et résilientes, en vue de favoriser la transformation structurelle de l'économie.</p> <p>Au regard de ces contraintes et difficultés et des défis à relever pour booster le développement structurel du Burkina Faso, il a paru nécessaire de créer des pôles de</p>

	croissance d'où l'option de mise en place du technopôle agroalimentaire la complexité de la mise en œuvre du technopôle.		
Objectif global	Dynamiser le secteur de l'industrie agroalimentaire et en faire davantage un secteur pour l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire, créateur de richesse, d'emplois et de conquête de marchés extérieurs.		
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> – Créer un cadre incitatif et de convergence sur le développement d'une industrie agroalimentaire ; – Mettre en place une formation et une recherche d'excellence pour le développement du capital humain local et des produits adaptés à l'industrie agroalimentaire ; – Attirer des investisseurs dans le domaine agroalimentaire ; – Améliorer la compétitivité des produits dans le domaine agroalimentaire par la recherche et l'innovation sur la valorisation de la matière première locale. 		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Un cadre incitatif et de convergence sur le développement d'une industrie agroalimentaire est créé ; – Une formation et une recherche d'excellence pour le développement du capital humain local et des produits adaptés à l'industrie agroalimentaire sont mises en place – Des investisseurs dans le domaine agroalimentaire sont attirés ; – La compétitivité des produits dans le domaine agroalimentaire par la recherche et l'innovation sur la valorisation de la matière première locale sont améliorées 		
Composantes	–		
Marché cible	–		
Bénéficiaires	Populations des localités du projet ;		
Durée d'exécution	5 ans	Début souhaité :	Fin :
Temps estimé d'exploitation	25 ans		
Secteur sous-secteur d'activités	Recherche et innovation (élevage, agriculture, transformation)		
Coût du projet (FCFA)	97 589 118 486 FCFA	Financement acquis :	Financement à Rechercher :
		0	97 589 118 486 FCFA
Mode de financement souhaité			
Degré de maturité	<ul style="list-style-type: none"> – Étude de faisabilité globale du technopôle – Sites identifiés 		
Appréciation économique et financière			

Technopole en Energie renouvelable et technologies de l'information et de la communication (ERTIC)

Initiateur du projet	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI)/ Direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI)
Zone d'intervention	Région du centre, province du Kadiogo, commune rurale de Saaba sur le site de Gampela village situé à environ 15 km de Ouagadougou sur l'axe Ouagadougou- Fada-Ngourma.
Contexte et Justification	<p>Le Burkina Faso fait face à de nombreux problèmes qui entravent son développement. De ce point de vue, le pays connaît une économie caractérisée par une croissance faible en ce sens que celle-ci n'arrive pas à un seuil de croissance annuelle de 10%, indispensable pour un développement durable à long terme. Les raisons d'une telle situation sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> – des coûts des télécommunications parmi les plus élevés de la sous-région ; – des ressources énergétiques limitées et onéreuses ; – une agriculture de subsistance et peu diversifiée et dont la productivité et le développement sont toujours tributaires de la pluviométrie et non de la technologie ; – un réseau routier insuffisant du point de vue de la qualité ; – etc. <p>De ce fait, le gouvernement s'est engagé dans une politique d'amélioration de l'écosystème de l'innovation et de renforcement de l'interfaçage, de l'interaction et des synergies entre les acteurs institutionnels, le secteur académique et les entreprises.</p> <p>Le PNDES inscrit la « promotion de la recherche et l'innovation au service de la transformation structurelle de l'économie » comme un objectif stratégique dans son axe 2 : « développer le capital humain ». L'opérationnalisation de cet objectif passe par la mise en œuvre des Technopôles et de pôles d'excellence innovants et performants, par un système national de recherche et d'innovation dont les capacités ont été renforcées et c'est dans ce cadre que la mise en œuvre de ce parc scientifique et technologique s'inscrit.</p> <p>Dans le cadre du PNDES, le Burkina Faso, a affirmé sa volonté de baser son développement sur une croissance économique tirée par l'industrie et les services. Pour y parvenir le pays doit rendre l'énergie accessible pour réaliser son ambition. Cette ambition trouve son fondement dans l'ODD 7 : « garantir l'accès de tous à des services énergétiques, fiables, durables et modernes, à un coût abordable ». Pour ce qui concerne le secteur de l'économie numérique, son importance n'est plus à démontrer. Le contexte mondial du développement est de plus en plus basé sur les technologies de l'information et de communication. En effet, les TIC constituent aujourd'hui un nouveau vecteur de plus en plus important de la croissance économique. Les enjeux technologiques sont tels qu'aujourd'hui aucun pays ne peut s'y soustraire.</p> <p>Toutefois, le Burkina Faso est l'un des pays où la communication téléphonique et l'internet sont les plus chers. Cela se traduit par sa faible capacité de disposer de matériels de pointe pour mettre en place une bonne connectivité.</p> <p>L'économie numérique est un secteur intrinsèquement transversal qui devrait intervenir et appuyer le développement de tous les secteurs de l'économie burkinabè. Il s'agira aujourd'hui, comme stipulé par le Gouvernement dans son programme, de définir et créer un espace géographique où les grandes écoles, les universités, la recherche et le développement scientifiques publics et privés, les entreprises de TIC et les « startups » seront concentrés.</p>
Objectif global	Accélérer la croissance économique durable du Burkina Faso par la mise à disposition de technologies et d'innovations dans les domaines des énergies renouvelables et des TIC.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> – Produire les matières premières et autres composantes au profit des opérateurs des projets d'énergies renouvelables et de TIC ; – Offrir des services de contrôle de qualité et de certification des matières premières et d'autres composantes importées, aux opérateurs des projets d'énergies renouvelables et de TIC ; – Mettre en place des équipements et logiciels utiles pour permettre aux sociétés nationales et internationales de télécommunications et d'informatique de développer leurs opérations ;

	<ul style="list-style-type: none"> – Mettre en place un centre de conception, de développement d'incubation et de vulgarisation de l'intelligence artificielle ; – Mettre en place un incubateur d'entreprises et un centre d'innovation des petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que des installations administratives, salles de réunion et formation et autres espaces sociaux et de restauration ; – Développer des compétences de haut niveau capables de gérer les projets innovants dans le domaine des TIC et dans le secteur de l'énergie ; – Favoriser la recherche scientifique dans les domaines liés aux priorités nationales et aux besoins du monde économique ; – Accroître l'innovation technologique dans le domaine des TIC et de l'énergie ; – Favoriser l'éclosion de startups par la mise en place de structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat innovant. 		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Les matières premières et autres composantes au profit des opérateurs des projets d'énergies renouvelables et de TIC sont produites ; – Des services de contrôle de qualité et de certification des matières premières et d'autres composantes, importées par les opérateurs des projets d'énergies renouvelables et de TIC sont offerts ; – Des équipements et logiciels utiles pour permettre aux sociétés nationales et internationales de télécommunications et d'informatique de développer leurs opérations sont mis en place ; – Un centre de conception, de développement d'incubation et de vulgarisation de l'intelligence artificielle centré sur les besoins des communautés du Burkina Faso et de la sous-région est mis en place ; – Un incubateur d'entreprises et un centre d'innovation des PME ainsi que des installations administratives, salles de réunion et formation et autres espaces sociaux et de restauration sont mis en place ; – des compétences de haut niveau capables de gérer les projets innovants dans le domaine des TIC et dans le secteur de l'énergie sont développées ; – la recherche scientifique dans les domaines liés aux priorités nationales et aux besoins du monde économique est favorisée ; – l'innovation technologique dans le domaine des TIC et de l'énergie est améliorée ; – l'éclosion de startups par la mise en place de structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat innovant est facilitée. 		
Composantes	<ul style="list-style-type: none"> – Plateforme de recherche-développement-innovation-incubation ; – Plateforme de formation ; – Plateforme industrielle ; – Base vie. 		
Marché cible	<ul style="list-style-type: none"> – Chercheurs ; – Entreprises des TIC et des énergies renouvelables 		
Bénéficiaires	Population du Burkina Faso		
Durée d'exécution	5 ans	Début souhaité : Dès l'obtention des financements	Fin :
Temps estimé d'exploitation	25 ans		
Secteur sous-secteur d'activités			
Coût du projet (FCFA)	10 631 000 000	Financement acquis	Financement à Rechercher
Mode de financement souhaité	0 10 631 000 000		
Degré de maturité	<ul style="list-style-type: none"> – Un site identifié dans le village de Gampela, dans la commune rurale de Saaba (site appartenant au ministère en charge de la recherche et de l'innovation) ; – Étude de préféabilité pour la mise en place d'un technopôle au Burkina Faso (réalisée par Julio Fuster TPSDE Facility, décembre 2018)ⁱ ; 		

	<ul style="list-style-type: none"> - Étude de faisabilité détaillée pour la mise en place de trois (03) technopôles dans les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (Bureau Burkinabè d'Études & d'Appui-conseils (BBEA), juillet 2019)ⁱⁱ ; - Étude de la gouvernance, la gestion et le financement du technopole pour les Energies Renouvelables et les TIC au Burkina Faso (Cabinet d'études, de Formations, d'Accompagnements et de Recherches, novembre 2019) ; - Études de définition d'un Master Plan TIC-Energie pour le Technopôle de Ouagadougou (Cabinet NIRAS, novembre 2019) ; - Business plan de la phase 1 de la composante TIC du technopôle des énergies renouvelables et des TIC (PROSPECTIVE Afrique, décembre 2021). <p>D'autres études complémentaires de réalisation</p>
<p>Appréciation économique et financière</p>	<ul style="list-style-type: none"> - On passe d'un bénéfice net de 3,88 milliards de FCFA en l'an 1 du projet, à un bénéfice de 3,27 milliards en l'an 25. Cela s'explique simplement par le fait qu'en l'an 1, il y a eu un placement plus important de parcelles viabilisées, et que, cette année-là, le projet n'a pas supporté d'impôts sur le bénéfice. - Estimer les emplois directs et indirects liés au projet : - Du côté de l'emploi, n'a pu être estimé que le volume généré par le centre d'accueil et de ressources qui n'est pas la structure la plus porteuse d'emplois. Si le projet est couronné de succès, il faut s'attendre à ce qu'il génère des milliers d'emplois directs et autant d'emplois indirects.

Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat



Construction d'un marché de gros de produits frais à vocation sous régionale à Bobo-Dioulasso

Initiateur du projet	Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA)
Zone d'intervention	Site s'étend sur une superficie de 40 hectares provenant du terrain de l'ENAF de Matourkou (Région des Hauts Bassins, province du Houet)
Contexte et Justification	<p>Le Burkina Faso a marqué son orientation vers des politiques économiques davantage axées sur le marché et son intégration au sein de la communauté internationale. Ce choix est traduit par des efforts importants en faveur de la promotion du commerce extérieur.</p> <p>Bobo-Dioulasso est une zone à fortes capacités de production agro-pastorale et halieutique. Du fait de sa situation géographique, Bobo-Dioulasso reste un carrefour de plusieurs routes internationales (vers le Mali, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin) d'où peuvent provenir des produits frais (poissons, fruits de mer, produits d'élevage, etc.). La région est également considérée comme une Zone industrielle du fait de l'implantation d'unités industrielles variées opérant dans l'agroalimentaire (BRAKINA, CITEC huilerie, Faso kossam, SOPROFA, SOFITEX, SOFIB, MABUCIG), la chimie et ses dérivés (WINNER Industrie, SAP, NOVATEX, Saphyto), la mécanique et la métallique (SIFA, CBTM). Ces entreprises industrielles sont faiblement tournées vers la transformation de la matière première locale et restent dépendantes de la matière première extérieure.</p> <p>Eu égard à la situation socio-économique sus-présentée, la région des Hauts-Bassins offre un éventail d'opportunités pour le développement d'activités industrielles de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux, d'activités commerciales et de transport pouvant permettre la création d'entreprises et de services de production à valeurs ajoutées. Le projet permettra également de :</p> <ul style="list-style-type: none"> – augmenter la disponibilité en produits frais (fruits et légumes, produits carnés et laitiers, produits halieutiques, etc..) sur le marché burkinabè ; – renforcer les infrastructures routières, aéroportuaires et ferroviaires, hôtelières et touristiques de la ville de Bobo-Dioulasso ; – contribuer à la création d'emplois surtout pour les jeunes ; – développer le fret entre les pays de la sous-région ; – développer les échanges intracommunautaires au sein des pays membres de l'UEMOA ; – améliorer la balance commerciale du Burkina Faso.
Objectif global	Mettre en place un marché à l'image d'une centrale d'approvisionnement de tous les acteurs de gros des denrées alimentaires fraîches.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> – Faire de la zone, un pôle de croissance de référence afin de relancer les activités économiques dans la ville ; – Augmenter la disponibilité des produits frais sur le marché burkinabè ; – Renforcer les infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaire, hôtelières et touristiques dans la ville de Bobo-Dioulasso ; – Contribuer à la création d'emplois surtout pour les jeunes ; – Développer le fret entre les pays de la sous-région ; – Développer les échanges intra-communautaires au sein des pays membres de l'UEMOA ; – Améliorer la balance commerciale du Burkina.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Un pôle de croissance de référence afin de relancer les activités économiques dans la ville est disponible ; – La croissance et la disponibilité des produits frais sur le marché burkinabè est effective ; – Les infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaire, hôtelières et touristiques dans la ville de Bobo-Dioulasso sont renforcées ; – La contribution à la création d'emplois surtout pour les jeunes est effective ; – Le fret entre les pays de la sous-région est développé ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Les échanges intra-communautaires au sein des pays membres de l'UEMOA sont développés ; - La balance commerciale du Burkina est améliorée. 		
Composantes	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation foncière ; - Construction et aménagement. 		
Marché cible	<ul style="list-style-type: none"> - Les chargeurs (importateurs et exportateurs) ; - Les commerçants ; - PME/PMI. 		
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Les chargeurs (importateurs et exportateurs) ; - Les commerçants ; - Les entreprises de transport et les auxiliaires de transport ; - L'Etat burkinabè ; - La population du Burkina Faso ; - la population des pays voisin. 		
Durée d'exécution	4 ans	Début souhaité :	Fin :
Temps estimé d'exploitation	20 ans		
Secteur sous-secteur d'activités	Production ; Transformation ; Commercialisation		
Coût du projet (FCFA)	17 650 806 373	Financement acquis :	Financement à Rechercher :
Mode de financement souhaité	0 17 650 806 373		
Degré de maturité	Etude de faisabilité disponible Identification du site du projet		
Appréciation économique et financière	<p>L'analyse des flux financiers actualisés donne un Taux de Rentabilité Interne Économique de 24,6% et une Valeur Actuelle Nette Économique de 75, 314 milliards de FCFA en 20 ans. Le délai de récupération de l'investissement serait de 6 ans avec un cash-flow net de 1303 millions de FCFA à la 6^{ème} année (Tableau 57 et Annexe)</p> <p>La Valeur Actuelle Nette étant positive et le TRI supérieur à 12%, le projet est rentable et constitue une meilleure alternative pour l'investissement qu'il soit public ou privé. Le projet en plus d'être rentable pour les promoteurs, aura un impact économique et social positif sur les comptes nationaux et sur la population. Au niveau macro-économique, l'Etat percevra directement du marché de gros, plusieurs types de taxes dont : impôts, TVA, BIC, autres taxes et droits imposables aux activités industrielles et commerciales, et indirectement sur les activités connexes résultantes de la mise en œuvre du marché.</p> <p>Le projet va contribuer à une réduction sensible de la pauvreté dans la zone du projet à travers la création d'emplois permanents (200) et temporaires ou occasionnels (au moins 30 000 emplois). Le développement de certains services (banques, assurance, restauration, agences d'échanges et transfert d'argent, mécanique auto, petit commerce, etc.) à l'intérieur comme à l'extérieur du site est source d'emplois.</p>		

Construction d'un parc d'exposition dénommé « Ouaga-expo »

Initiateur du projet	Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA)		
Zone d'intervention	Région du Centre (Donsin), site sur 25 ha		
Contexte et Justification	<p>Le Burkina Faso, situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest s'est véritablement inscrit dans une dynamique d'instauration de son positionnement et son respect sur l'échiquier international conformément à la vision de l'Étude Nationale Prospective (ENP) 2025.</p> <p>Cette volonté a été réaffirmée et mise en exergue avec le Référentiel National de Développement (RND) qui entend modifier positivement les déterminants extérieurs de l'évolution du système Burkina en catalyseurs afin de conforter la transformation structurelle de l'économie pour plus de prospérité économique et de bien-être des populations.</p> <p>Les aspects innovants éventuels du projet : « OUAGA EXPO » va doter le pays d'un véritable centre attraction et de développement qui puisse contribuer à l'amélioration de la destination Burkina Faso.</p> <p>La gestion du projet se fera dans la continuité du modèle de gestion du SIAO qui est en cours de transformation pour être un établissement Public à Caractère Economique et Commercial avec une autonomie financière et de gestion.</p>		
Objectif global	Contribuer au développement du secteur de l'artisanat de la culture et du tourisme à travers la mise en place d'un centre d'attraction		
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la destination Burkina Faso - Moderniser certains métiers de l'art et du tourisme ; - Développer la culture, le tourisme et le commerce ; - Augmenter les activités génératrices de revenus ; - Urbaniser le site d'accueil 		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - La destination Burkina Faso est promue - Certains métiers de l'art et du tourisme sont modernisés ; - La culture, le tourisme et le commerce sont développés ; - Les activités génératrices de revenus ont augmenté ; - Le site d'accueil est urbanisé. 		
Composantes	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation foncière ; - Construction et équipement de l'infrastructure ; 		
Marché cible	<ul style="list-style-type: none"> - Secteur privé national ; - prestataires logistiques - Commerçants, artisans, touristes ; 		
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - SIAO ; - CCI-BF ; - PME/PMI ; - Etat burkinabè ; - Mairie de Ouagadougou. 		
Durée d'exécution		Début souhaité :	Fin :
Temps estimé d'exploitation	18 ans y compris la période de construction		
Secteur sous-secteur d'activités	<ul style="list-style-type: none"> - Artisanat ; - Commerce et services marchands ; 		
Coût du projet (FCFA)	71 317 959 068	Financement acquis : 0	Financement à Rechercher : 71 317 959 068
Mode de financement souhaité			
Degré de maturité	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de faisabilité disponible - Plans architecturaux disponibles 		

**Appréciation
économique et
financière**

Le projet permet d'engranger dès sa première année de mise en œuvre une capacité d'autofinancement globale de 592 182 257 FCFA avec une évolution annuelle moyenne de 11,12 permet de rembourser le fonds au bout de 27 ans de fonctionnement.

L'analyse de la rentabilité du projet Ouaga Expo sur les 30ans montre que ce projet qui va coûter 79 181 833 299 F CFA sera recouvrer au bout de 27ans d'exploitation.

L'analyse des données montre que le projet a un apport considérable dans le développement socioéconomique du Burkina. En effet, sur le plan socioéconomique ce projet permettra :

- l'amélioration de la destination Burkina Faso ;
- la création d'emploi ;
- la modernisation de certains métiers de l'art et du tourisme ;
- le développement de la culture, du tourisme et du commerce ;
- une augmentation des activités génératrices de revenus ;
- l'urbanisation du site d'accueil ;
- une augmentation du PIB.

Création d'un port sec multimodal dans l'agglomération de Ouagadougou

Initiateur du projet	Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA)
Zone d'intervention	D'une superficie d'environ 300 ha, le site du projet est situé à l'Ouest de Ouagadougou, dans la zone prévue par le Schéma Directeur d'Aménagement du Grand Ouaga (S DAGO) pour les pôles d'activités économiques et diverses de Tanghin-Dassouri, sur le chemin de fer Ouagadougou-Bobo-Dioulasso, et offre une possibilité de raccordement avec la route nationale n°1 (RN1) par la voie de contournement nord-sud en cours de réalisation, mais aussi au futur aéroport de Donsin.
Contexte et Justification	<p>Le traitement des flux de marchandises à Ouagadougou est caractérisé par l'inexistence d'une plate-forme logistique multimodale, et la dispersion des trafics routier et ferroviaire sur des plates-formes engorgées, notamment Ouagarinter (pour le trafic routier), Ouagagare (pour le trafic ferroviaire) et le Bureau de dédouanement des véhicules automobiles (pour véhicules importés pour la première fois au Burkina Faso).</p> <p>Une nouvelle plate-forme à Ouagadougou, dénommée Port sec multimodal de Ouagadougou (PSMO) pour optimiser le traitement du trafic de marchandises est donc rendue nécessaire pour plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les contraintes techniques liées à l'emplacement actuel de Ouagarinter, de Ouagagare et du Bureau de dédouanement de Véhicules Automobiles (BVA), au cœur de la ville de Ouagadougou ; – les capacités de ces plateformes sont dépassées du fait de la croissance du trafic, rendant difficile la gestion des véhicules lourds de transport de marchandises ; – les superficies de ces plateformes ne sont pas suffisantes pour des extensions en rapport avec l'accroissement du trafic, la conteneurisation, les besoins de stockage des véhicules d'occasion et les besoins logistiques du secteur privé (tri et conditionnement, groupage et dégroupage, dispatching ...) ; – la nécessité de mutualisation des initiatives de création de terminaux à conteneurs des différents acteurs du domaine, qui individuellement réalisées seraient contreproductives en terme de coûts. <p>Cette nouvelle plateforme logistique en projet, prévue sur une superficie d'environ 300 ha, répond aussi à la nécessité de s'adapter aux mutations institutionnelles, organisationnelles et technologiques quasi-irréversibles que connaît le secteur des transports internationaux, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'intérêt grandissant pour le transport intermodal avec l'apparition de chaînes intégrées de bout en bout impliquant en amont et en aval, l'utilisation de modes de transport complémentaires ; – l'accent de plus en plus grand mis par les opérateurs de transport international et des services auxiliaires, sur l'efficacité des activités terrestres liées à la logistique intermodale ; <p>L'adaptation croissante et rapide des infrastructures et des équipements portuaires à la nature et aux flux de trafic en présence. Le projet de Port sec de Ouagadougou est indéniablement un projet d'importance très capitale pour le Burkina Faso, pays sans littoral, car sa réalisation viendra faciliter davantage les transactions économiques et satisfaire bien des besoins exprimés et non exprimés par les acteurs économiques. Sa dimension caractérise une très grande ambition, voire de rêve rare, en particulier pour la CCI-BF.</p> <p>Par ailleurs, il faut noter que le projet de port sec multimodal de Ouagadougou est un projet majeur qui est inscrit dans la liste des projets de PPP validés par la Commission PPP.</p> <p>Aussi, Ouagadougou, en plus de constituer le principal centre de consommation du Burkina Faso (population de plus de 2,415 millions de personnes soit 12% de la population totale du Burkina Faso) demeure le principal centre logistique d'accueil et de dédouanement des marchandises importées. En effet, près de 75% des marchandises importées au Burkina Faso (hors hydrocarbures) sont traitées sur les sites de Ouagarinter et Ouagagare. Sur les 2 dernières années 2021 et 2022, ce sont respectivement 3 538 800 tonnes et 4 062 553 tonnes</p>

	qui ont été traités par la CCI-BF sur les deux (2) sites de Ouagarinter et Ouagagare. Par ailleurs, la région du Centre concentre près de 70% des entreprises du pays.
Objectif global	Participer à la promotion du commerce extérieur en améliorant les conditions d'accueil et de traitement du trafic burkinabè, en import et à l'export, afin de répondre aux enjeux économiques de notre pays et des pays de l'hinterland.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> – Satisfaire les besoins croissants en ruptures de charge des acteurs ; – Accroître le fret routier et ferroviaire pour un traitement plus optimal ; – Améliorer la sécurité des biens et des personnes en circulation ; – Sécuriser davantage la circulation dans la ville de Ouagadougou en décongestionnant le trafic urbain actuellement saturé par les camions traversant la ville ou stationnant sur les voies ; – Réduire les fraudes et accroître les recettes douanières par une concentration du traitement du fret sous douane sur un site remplissant les conditions nécessaires à la sécurisation ; – Moderniser les infrastructures et les procédures afin d'assurer une meilleure fluidité des opérations ; – Améliorer l'approvisionnement des pôles de croissance grâce aux connexions directes avec les ports maritimes (Abidjan en Côte d'Ivoire, Tema/Takoradi au Ghana, Lomé au Togo et Cotonou au Bénin) via des grands axes du réseau routier et ferroviaire.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Les besoins croissants en ruptures de charge des acteurs sont satisfaits ; – Le fret routier et ferroviaire pour un traitement plus optimal est rassemblé en un lieu unique ; – La sécurité des biens et des personnes en circulation est améliorée ; – La circulation dans la ville de Ouagadougou est sécurisée davantage en décongestionnant le trafic urbain actuellement saturé par les camions traversant la ville ou stationnant sur les voies ; – Les fraudes sont réduites et les recettes douanières sont accrues par une concentration du traitement du fret sous douane sur un site remplissant les attendus conditions nécessaires à la sécurisation ; – Les infrastructures et les procédures sont modernisées afin d'assurer une meilleure fluidité des opérations ; – L'approvisionnement des pôles de croissance est amélioré grâce aux connexions directes avec les ports maritimes (Abidjan en Côte d'Ivoire, Tema/Takoradi au Ghana, Lomé au Togo et Cotonou au Bénin) via des grands axes du réseau routier et ferroviaire.
Composantes	<p>Composantes 1 : Zones sous douanes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Magasins sous douane (14,24 ha) ; 2. Terre-plein sous douane pour véhicules poids lourds (12,96 ha) ; 3. Zone conteneurs avec embranchement ferroviaire (18,78 ha) ; 4. Chantiers de transport combiné rail/route (8,66 ha) ; 5. Parc automobile sous douane avec showroom services (16,85 ha) ; 6. Zone franche industrielle (42,94 ha) ; 7. Pont bascule ; 8. Scanner. <p>Composantes 2 : Zone hors douanes</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Parc automobile pour véhicules hors douane (13 ha) ; 2. Centre routier pour stationnement des véhicules hors douane avec local repos chauffeurs (10,58 ha) ; 3. Parc logistique pour PME/PMI et des magasins hors douane (14,91 ha) ; 4. Zone de stockage, de tri, de conditionnement, et de commercialisation de fruits et légumes (4,99 ha) ; 5. Zone administrative et Centre de formation aux métiers de la logistique (6 ha).

	Composantes 3 : Autres composantes du projet constituées de :		
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Voiries et réseaux divers (VRD), 2. Voies ferrées, 3. Espaces verts 		
Marché cible	<ul style="list-style-type: none"> – Entreprises de transport et auxiliaires de transport ; – PME/PMI qui bénéficie de conditions incitatives pour leurs activités ; – Secteur privé national et sous régional ; 		
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> – CCI-BF ; – Chargeurs (importateurs et exportateurs) ; – PME/PMI ; – Entreprises de transport et les auxiliaires de transport ; – Pays côtiers dont le port sec constitue un prolongement de leur port dans une optique de complémentarité ; – Autres pays de l'hinterland dont le port sec sera un passage de transit sûr pour leurs marchandises ; – Etat burkinabè, – Mairie de Ouagadougou, – Mairie de Tanghin-Dassouri 		
Durée d'exécution	5 ans	Début souhaité :	Fin :
Temps estimé d'exploitation	30 ans		
Secteur sous-secteur d'activités	Commerce et services marchands		
Coût du projet (FCFA)	151 802 280 000 FCFA	Financement acquis : 4 800 000 000	Financement à Rechercher : 147 002 280 000
Mode de financement souhaité			
Degré de maturité	<ul style="list-style-type: none"> – Etude économique, commerciale et financière disponibles ; – Etude environnementale et sociale disponibles ; – Etude technique et architecturale disponibles ; – Dossier de plans disponible; – Mobilisation en cours d'un site de 300 ha. 		
Appréciation économique et financière	De l'analyse de rentabilité, il ressort que le projet est économiquement viable, au regard des indicateurs de rentabilité : le Taux de Rentabilité Interne (TRI) et le Taux de Rentabilité Economique (TRE) ressortent respectivement à 19% et 21% ; ce qui est confortable, en comparaison avec le coût de la dette qui est envisagé à 7%		

Mise en place des Zones économiques spéciales (ZES) de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso

Initiateur du projet	Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA)		
Zone d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> – ZES de Ouagadougou est prévue sur le site du village de Tensounka (commune de Tanghin Dassouri) – ZES de Bobo-Dioulasso est prévue sur le site de la zone d'activités diverses sur la Route Nationale N°01 (entrée de Yéguéresso). 		
Contexte et Justification	<p>En vue de promouvoir les exportations, de réduire le déficit structurel de sa balance commerciale et d'accroître la transformation de ses matières premières, le Burkina Faso à travers ses instruments de politique économique et sociale, a inscrit dans ses priorités le développement industriel, l'innovation technologique et l'investissement. Pour ce faire, il a décidé de mettre en place des Zones Economiques Spéciales (ZES) qui sont des espaces géographiques délimités, jouissant d'une réglementation économique plus libérale et plus avantageuse.</p> <p>Un projet qui s'inscrit en droite ligne des orientations nationales en matière de développement (promotion du secteur privé, assurer une plus grande compétitivité de l'industrie et l'insertion dans le tissu économique mondial à travers la promotion des exportations et la réduction de la pauvreté). Le projet vient à un moment de grands défis pour le gouvernement en termes de recherches de croissance à deux chiffres et de résorption du chômage notamment des jeunes.</p> <p>Dans le processus d'expérimentation des ZES au Burkina Faso, les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso ont été retenues par le gouvernement</p>		
Objectif global	Promouvoir la transformation des produits locaux et leur exportation		
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> – accroître le volume des investissements directs étranger dans le secteur ; – améliorer la balance commerciale par le biais du développement et de la diversification des exportations ; – créer des emplois directs et indirects. 		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Le volume des investissements directs étranger dans le secteur s'est accru ; – La balance commerciale s'est améliorée par le biais du développement et de la diversification des exportations ; – Des emplois directs et indirects sont créés. 		
Composantes	<ul style="list-style-type: none"> – Composante 1 : Mise en place du cadre juridique et institutionnel des ZES ; – Composante 2 : Développement des infrastructures et services critiques ; – Composante 3 : Promotion des ZES ; 		
Marché cible	<ul style="list-style-type: none"> – Les chargeurs (importateurs et exportateurs) ; – Les PME/PMI ; – Les entreprises de transport et les auxiliaires de transport ; 		
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> – Chargeurs (importateurs et exportateurs) ; – PME/PMI ; – Entreprises de transport et les auxiliaires de transport ; – Populations de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso ; – Etat burkinabè ; – Chambre de commerce et d'industrie ; – Maison de l'entreprise du Burkina Faso. 		
Durée d'exécution	5 ans	Début souhaité :	Fin :
Temps estimé d'exploitation	25 ans	–	–
Secteur sous-secteur d'activités	<ul style="list-style-type: none"> – Transformation ; – Commerce et service marchands 		

Coût du projet (FCFA)	67 832 419 180	Financement acquis : 0	Financement à Rechercher : 67 832 419 180
Mode de financement souhaité			
Degré de maturité	Disponibilité des rapports définitifs de l'étude de faisabilité technique (étude économique, commerciale et financière) ; l'évaluation environnementale stratégique.		
Appréciation économique et financière	<p>L'analyse financière montre que le projet est rentable dans les deux zones dans les cas suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Si le terrain appartient à l'Etat : La valeur actuelle nette (VAN=8 023 393 996 FCFA) ; le taux de rentabilité interne (TRI) 5,91% ; un délai de récupération de 15,15 ans (si tous les terrains sont loués) La valeur actuelle nette (VAN=8 973 121 791 FCFA) ; le taux de rentabilité interne (TRI) 8,64% ; un délai de récupération de 13,5 ans (si 50%des terrains sont loués et 50% vendus) ; – Si le terrain appartient à des tiers La valeur actuelle nette (VAN=7 543 772 676 FCFA) ; le taux de rentabilité interne (TRI) 5,70% ; un délai de récupération de 16 ans (si tous les terrains sont loués) La valeur actuelle nette (VAN=2 492 136 221 FCFA) ; le taux de rentabilité interne (TRI) 5,01% ; un délai de récupération de 48,79 ans (si 50% des terrains sont loués et 50% vendus) ; <p>L'option, « le terrain appartient à l'Etat » offre plus de viabilité économique au projet grâce à des investissements de départ moins élevés. Si l'on considère l'option « le terrain appartient à l'Etat », l'hypothèse de la location pour moitié des terrains et de la vente pour moitié des terrains est celle qui offre le plus de chance de viabilité financière au projet. Toutefois, l'hypothèse de « la location de tous les terrains » offre également une viabilité financière à peu près semblable. Il faudrait donc aller à la location de tous les terrains. Par contre dans l'option « le terrain appartient à des tiers », l'hypothèse de la location de tous les terrains est celle qui offre le plus de chance de viabilité financière au projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Au cours de la période de 25 ans de mise en œuvre des ZES du Burkina Faso, les exportations globales totales, tous secteurs confondus, s'élèveront à 169 405 milliards FCFA et les emplois globaux totaux, tous secteurs confondus, s'élèveront à 3 386 149 emplois. 		

Projet d'aménagement des voiries et d'assainissement de la zone industrielle de DO

Initiateur du projet	Ministère du Commerce, de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA)		
Zone d'intervention	Région des Hauts-Bassins (Province du Houet, Commune de Bobo-Dioulasso, Arrondissement de Dô, secteur 23, site sur 205 ha)		
Contexte et Justification	<p>Comme de nombreux pays en développement, le Burkina Faso fournit des efforts considérables pour améliorer sa croissance économique et résorber le chômage massif de sa population et principalement des jeunes. En plus des initiatives en faveur du secteur primaires (agriculture, élevages, production etc.) les autorités travaillent à accélérer la croissance du secteur secondaire. Des efforts ont été réalisés depuis plusieurs années non seulement pour encourager les initiatives locales mais également pour attirer les investisseurs étrangers. Parmi ceux-ci, on peut mentionner la relecture du code des investissements, l'amélioration du climat des affaires, la création de pôles de croissance.</p> <p>Si dans le domaine des mines les investissements ont enregistré une évolution appréciable, il reste que l'industrie manufacturière (à fort potentiel de main d'œuvre) demeure en deca des attentes et la contribution de l'industrie à la croissance du Burkina Faso demeure relativement faible. Pourtant, il existe un potentiel dans le domaine agricole et agroalimentaire pour augmenter la contribution de l'industrie manufacturière à la croissance et à la création d'emploi ;</p> <p>Il est communément reconnu qu'au-delà du code des investissements et du climat des affaires l'existence d'infrastructures économiques appropriées telles que les zones industrielles contribuent à booster l'investissement local et attirer l'investissement direct étranger. C'est dans ce but que la zone industrielle de Do a été initié.</p>		
Objectif global	Contribuer à la promotion des investissements à travers la mise en place d'infrastructures industrielles		
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Viabiliser la nouvelle zone industrielle de Bobo-Dioulasso ; - Mettre à la disposition des entreprises des espaces appropriés pour les activités industrielles 		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - La nouvelle zone industrielle de Bobo-Dioulasso est viabilisée ; - Les promoteurs industriels disposent d'espaces appropriés pour leurs activités 		
Composantes	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des études - Travaux de construction et d'aménagement de zones industrielles ; - Gestion de la Zone industrielle 		
Marché cible	<ul style="list-style-type: none"> - PME/PMI locale ; - Investisseurs étrangers 		
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Secteur privé - Etat - Populations 		
Durée d'exécution	3 ans	Début souhaité :	Fin :
Temps estimé d'exploitation			
Secteur sous-secteur d'activités	Transformation		
Coût du projet (FCFA)	14 500 000 000 (à actualiser)	Financement acquis :	Financement à Rechercher :
		0	14 500 000 000
Mode de financement souhaité			
Degré de maturité	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité du terrain ; - Etude technique de voirie et d'assainissement réalisée en 2012 ; - Travaux de voirie et d'assainissement réalisés ; - Nécessité de réaliser une étude de faisabilité technico-environnementale, économique et financière ; - L'éclairage de la Zone est en cours. 		

Appréciation économique et financière	
--	--

Mise en place d'un parc industriel dans la commune de Ziniaré

Initiateur du projet	Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA)		
Programme budgétaire de rattachement	Industrie		
Intitulé de projet	Mise en place d'un parc industriel dans la commune de Ziniaré		
Domaine d'intervention	Industrie		
Secteur de planification	Transformation Industrielle et Artisanale		
Zone d'intervention	Commune de Ziniaré		
Constats majeurs	<ul style="list-style-type: none"> -faible aménagement des zones industrielles ; -faible offre d'infrastructures pour les zones industrielles. - faible transformation des matières premières locales ; 		
Contexte et Justification	<p>La problématique du développement et de la croissance économique demeure l'une des préoccupations majeures inscrites à l'ordre du jour des agendas gouvernementaux car figurant en bonne place au cœur des priorités nationales. Dans cette perspective, le Burkina Faso a adopté en janvier 2023, le plan d'action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD) qui en son axe stratégique 4 vise à dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois en mettant l'accent sur le développement du secteur de l'industrie notamment la relance des travaux d'infrastructures industrielles. Dès l'adoption de ce nouveau référentiel, le Gouvernement n'a cessé d'entreprendre des actions auprès des investisseurs nationaux et étrangers pour les encourager à investir au Burkina dans l'optique d'atteindre les résultats attendus du PA-SD notamment en son pilier 3.</p> <p>Conscient que l'existence d'infrastructures économiques appropriées telles que les sites industriels contribuent à booster l'investissement local et à attirer l'investissement direct étranger, le Ministère en charge du commerce a entrepris la création de nouvelles zones industrielles dans les treize régions du pays dont, la construction d'un parc industriel répondant aux norme internationales dans la Commune de Ziniaré.</p>		
Objectif global	Contribuer à la transformation structurelle de l'économie nationale par l'accroissement de l'offre quantitative et qualitative des zones de développement industriel au Burkina au profit des investisseurs.		
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> – Accroître l'investissement privé dans le domaine industriel ; – Attirer des investissements étrangers directs, – Améliorer la compétitivité de nos produits industriels 		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – L'investissement privé dans le domaine industriel est accru ; – Les investissements étrangers directs en hausse ; – La compétitivité de nos produits industriels est améliorée. 		
Composantes	<ul style="list-style-type: none"> – Aménagement et viabilisation du parc : – Construction des infrastructures ; – Equipement et exploitation 		
Marché cible	<ul style="list-style-type: none"> – Unité industrielle, PME, etc 		
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> acteurs du secteur industriel de la région ; acteurs du commerce de la région ; acteurs des filières qui seront développées par les unités du complexe ; consommateurs (ménages des localités desservies). 		
Durée d'exécution	10 ans	Début souhaité :	Fin :

Temps estimé d'exploitation			
Secteur sous-secteur d'activités	Infrastructures, Industrie et Commerce		
Coût du projet (FCFA)	22 729 312 800 FCFA	Financement acquis :	Financement à Rechercher :
Mode de financement souhaité			
Degré de maturité	Etude de faisabilité disponible Identification du site du projet		
Appréciation économique et financière	<p>Le financement sur fonds propres (ou subvention) de l'Etat dégage une relative rentabilité. la VAN est de 1 328 832 042 FCFA et le TRI est de 8,79% l'option « financement sur l'option PPP », nécessitant un emprunt bancaire pour faire face au coût des investissements, n'est pas rentable. La VAN est de -13 449 006 334 FCFA et le (TRI) est de 0,42%.</p> <p>Dans une optique de partage des risques du projet avec le secteur privé, il est important de mettre en place des mesures incitatives en termes de subvention et ou fiscales pour assurer une attractivité du projet par les investisseurs privés.</p> <p>La forme juridique préconisée pour le PIZ est la forme sociétaire (SE, SEM). A l'instar de la Société d'Etat, la société d'économie mixte sert à exécuter des missions d'intérêt général. L'avantage principal de la société d'économie mixte par rapport à la société d'Etat, est le partenariat public/privé dans la formation du capital et dans la gestion</p>		

Ministère des Infrastructures et du Désenclavement



Projet de construction de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou tronçon Bobo Dioulasso- Frontière Cote d'Ivoire (CU7b) longue de 158,7 km

Initiateur du projet	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement
Zone d'intervention	Régions des Hauts-Bassins (Houet) et des Cascades (Comoé)
Contexte et Justification	<p>Dans le cadre de la politique d'intégration et de renforcement de la coopération entre les états africains encouragée par les communautés économiques régionales et les partenaires au développement, des Etats de la sous-région ouest africaine (le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal et le Togo), ont décidé de conjuguer leurs efforts afin de rendre permanent et rapide le trafic routier entre leurs territoires respectifs par la construction d'une liaison autoroutière d'interconnexion dite Autoroute Régionale. Dans cette optique, ils ont adopté un Programme prioritaire de construction de liaisons autoroutières qui comprend « une option de base » longue d'environ 5 257 km et « une option additionnelle » longue elle d'environ 5 207 km.</p> <p>La réalisation de ce programme permettra d'améliorer la compétitivité de l'économie de la sous-région en assurant une circulation plus aisée des personnes, des biens et des productions agro-pastorales des zones sahéliennes vers les zones côtières. Il s'inscrit également dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et les entraves à la fluidité du trafic. Il s'agit d'un projet autoroutier intégrateur, permettant de relier par voies express Abidjan à Ouagadougou et de desservir les pays de la sous-région notamment ceux de l'UEMOA.</p>
Objectif global	Mettre à disposition des voies autoroutières rapides et favoriser la stimulation des activités économiques, le développement du commerce intra-africain par la libre circulation des personnes et des biens.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Construire 158,7 km d'autoroute ; - Construire 5 échangeurs modernes ; - Construire 15 passages supérieurs ; - Construire 5 passages inférieurs ; - Construire 4 péages modernes ; - Construire 5 aires de repos ; - Construire 206 dalots (hydrauliques et pour passages piétons) ; - Accroître les échanges entre ces zones à haute potentialité agricole, fruitière et pastorale et le reste des pays de la sous-région ; - Améliorer la sécurité des usagers de la route ; - Contribuer à l'accroissement du trafic dans la zone du projet à l'horizon futur ; - Gagner sur le temps de parcours sur cette autoroute et améliorer ainsi les conditions de transit sur ce corridor communautaire ; - Assurer un meilleur échange entre les pays de l'UEMOA tout en réduisant le temps de parcours et les conditions de transit.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Environ 158,7 km d'autoroute Bobo-Dioulasso-Banfora-frontière Côte d'Ivoire construits ; - 5 échangeurs modernes construits ; - 15 passages supérieurs construits ; - 5 passages inférieurs construits ; - 4 péages modernes construits ; - 5 aires de repos construits ; - 206 dalots (hydrauliques et pour passages piétons) construits ; - Les échanges entre les zones à haute potentialité agricole, fruitière et pastorale et Le reste des pays de la sous-région se sont accrus ; - La sécurité des usagers de la route s'est améliorée ; - Accroissement du trafic dans la zone du projet à l'horizon futur ; - Réduction du temps de parcours sur cette autoroute ; - Amélioration des conditions de transit sur ce corridor communautaire.
Composantes	- Travaux ;

	– Suivi-contrôle ;		
Marché cible	Les usagers (transit national et international) et les villes riveraines		
Bénéficiaires	Les usagers (transit national et international) et les villes riveraines		
Durée d'exécution	3 ans	Début souhaité : Dès l'obtention du financement	Fin :
Temps estimé d'exploitation	30 ans		
Secteur sous-secteur d'activités	Secteur d'appui à la dynamique de développement socio-économique du Burkina Faso : infrastructures de transport		
Coût du projet (FCFA)	Coût estimé du projet y compris la surveillance des travaux, l'appui institutionnel et la maîtrise d'ouvrage déléguée : 520 624 142 353 HTVA dont 434 208 752 172 HTVA de travaux et surveillance	Financement acquis : 0	Financement à Rechercher : 520 624 142 353 HTVA
Mode de financement souhaité	Partenariat public privé type BOT		
Degré de maturité	<ul style="list-style-type: none"> – Études environnementales, – Étude économique, – Étude juridique et financière de la mise à péage et – Études d'avant-projet détaillé (APD) disponibles, – Etude de mise en concession réalisées et dossier d'appel d'offres (dao) technique définitif disponible <p>Les études sont complètes et permettent de procéder à la recherche d'un partenaire privé pour la réalisation et l'exploitation de ce tronçon sous forme de partenariat public privé type BOT</p>		
Appréciation économique et financière	<p>Les résultats de l'analyse économique font ressortir la validité économique du projet d'Autoroute, entre Bobo-Dioulasso et la frontière avec la Côte d'Ivoire. Avec, un TRI de 14,5% et une VAN de 69 352 062 000 dans l'analyse principale et des TRI de 12,7%, 15,6%, 13,6% et 13,5%, respectivement, pour les tests de sensibilité 1, 2, 3 et 4 il est évident que la réalisation du projet peut être considérée comme tout à fait rentable. Le TRI du test de sensibilité n°5, qui représente le scénario le plus pessimiste, est de 11,8%, valeur très proche du seuil de 12% adopté comme taux d'actualisation. A propos du taux d'actualisation de 12%, qui est couramment utilisé dans les études routières, il faut considérer que c'est une valeur relativement forte pour un projet d'autoroute a forte composante sociale et avec des caractéristiques évidentes d'aménagement du territoire.</p>		

Projet de construction de l'autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou tronçon Ouagadougou - Bobo Dioulasso (CU7b) longue de 332,53 km

Initiateur du projet	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement
Zone d'intervention	Régions des Hauts-Bassins (Houet, Tuy), de la Boucle du Mouhoun (Les Balés), du Centre-Ouest (Koudougou) et du Centre (Kadiogo)
Contexte et Justification	<p>Dans le cadre de la politique d'intégration et de renforcement de la coopération entre les états africains encouragée par les communautés économiques régionales et les partenaires au développement, des Etats de la sous-région ouest africaine (le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal et le Togo), ont décidé de conjuguer leurs efforts afin de rendre permanent et rapide le trafic routier entre leurs territoires respectifs par la construction d'une liaison autoroutière d'interconnexion dite Autoroute Régionale. Dans cette optique, ils ont adopté un Programme prioritaire de construction de liaisons autoroutières qui comprend « une option de base » longue d'environ 5 257 km et « une option additionnelle » longue elle d'environ 5 207 km.</p> <p>La réalisation de ce programme permettra d'améliorer la compétitivité de l'économie de la sous-région en assurant une circulation plus aisée des personnes, des biens et des productions agro-pastorales des zones sahéliennes vers les zones côtières. Il s'inscrit également dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et les entraves à la fluidité du trafic.</p> <p>Il s'agit d'un projet autoroutier intégrateur, permettant de relier par voies express Abidjan à Ouagadougou et de desservir les pays de la sous-région notamment ceux de l'UEMOA.</p>
Objectif global	Mettre à disposition des voies autoroutières rapides et favoriser la stimulation des activités économiques, le développement du commerce intra-africain par la libre circulation des personnes et des biens.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> – Construire environ 332,53 km d'autoroute entre Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ; – Construire 09 échangeurs modernes ; – Construire 23 passages supérieurs ; – Construire 08 passages inférieurs ; – Construire 09 péages modernes ; – Construire 20 aires de repos et/ou de services ; – Construire 265 dalots (hydrauliques et pour passages piétons) ; – Accroître les échanges entre ces zones à haute potentialité agricole, fruitière et pastorale et le reste des pays de la sous-région ; – Améliorer la sécurité des usagers de la route ; – Contribuer à l'accroissement du trafic dans la zone du projet à l'horizon futur ; – Gagner sur le temps de parcours sur cette autoroute et améliorer ainsi les conditions de transit sur ce corridor communautaire.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Environ 332,53 km d'autoroute entre Ouagadougou et Bobo-Dioulasso construit afin de faire face à l'augmentation du trafic en volume et en agressivité, assurer un meilleur échange entre les pays de l'UEMOA tout en réduisant le temps de parcours et les conditions de transit ; – 9 échangeurs modernes construits ; – 23 passages supérieurs construits ; – 8 passages inférieurs construits ; – 09 péages modernes construits ; – 20 aires de repos et/ou de services construits ; – 265 dalots (hydrauliques et pour passages piétons) construits ; – Les échanges entre ces zones à haute potentialité agricole, fruitière et pastorale et Le reste des pays de la sous-région se sont accrus ; – La sécurité des usagers de la route s'est améliorée ; – Accroissement du trafic dans la zone du projet à l'horizon futur ; – Réduction du temps de parcours sur cette autoroute ; – Amélioration des conditions de transit sur ce corridor communautaire.

Composantes	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux - Contrôle et surveillance - Appui institutionnel - Maitrise d'ouvrage déléguée 		
Marché cible	Les usagers (transit national et international) et les villes riveraines		
Bénéficiaires	Les usagers (transit national et international) et les villes riveraines		
Durée d'exécution	Durée prévisionnelle des travaux : Lot 1 /36 mois Lot 2 /44 mois Lot 3 /48 mois Lot 4 /36 mois Lot 5 /50 mois	Début souhaité : Dès l'obtention du financement	Fin :
Temps estimé d'exploitation	30 ans		
Secteur sous-secteur d'activités	Secteur d'appui à la dynamique de développement socio-économique du Burkina Faso : infrastructures de transport		
Coût du projet (FCFA)	Coût estimé du projet (FCFA) y compris la surveillance des travaux, l'appui institutionnel et la maîtrise d'ouvrage déléguée 741 112 900 719 HTVA	Financement acquis : 0 TTC	Financement rechercher : 741 112 900 719 F CFA HTVA
Mode de financement souhaité	Partenariat public privé type BOT		
Degré de maturité	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes de faisabilité, études environnementales, étude économique, étude juridique et financière de la mise à péage et études d'Avant-projet détaillé (APD) et Dossier d'Appel d'offres (DAO) technique définitif disponibles ; - Nécessité d'actualiser les études APD et les études de mise en concession ; - Nécessité de sécurisation du tracé (balisage de l'emprise sur tout le long) ; - Nécessité de rendre disponibles les informations relatives aux études économiques et financières du projet et de la conduite de l'analyse de soutenabilité budgétaire du projet. 		
Appréciation économique et financière	Les résultats de l'analyse économique font ressortir la validité économique du projet d'Autoroute. Avec, pour l'option "Autoroute avec échangeurs", un TRI de 16,3 % dans l'analyse principale et des TRI de 15,6%, 17,0%, 14,7%, 15,7%, 14,9% et 13,4% respectivement, pour les tests de sensibilité 1, 2, 3,4, 5 et 6 il est évident que la réalisation du projet peut être considérée comme tout à fait rentable.		

Projet d'interconnexion ferroviaire Burkina - Ghana

Initiateur du projet	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement		
Zone d'intervention	Sous régionale Burkina - Ghana : Le projet de tracé de la ligne de chemin dessert les villes de Hohoe, Nkwanta, Domanko, Bimbila, Yendi, Tamale, Bolgatanga, au Ghana et Po, Zabré, Bagré, Tenkodogo, Garango, Manga, Kombissiri et Ouagadougou au Burkina Faso		
Contexte et Justification	<p>Le Burkina Faso et la République du Ghana sont deux pays limitrophes de l'Afrique de l'Ouest partageant une frontière terrestre internationale continue et longue d'environ 549 kilomètres. Ces deux Etats de la communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), représente une des économies les plus dynamiques de la sous-région avec un taux de croissance estimé en 2017 à 8.4% pour le Burkina et 9.3% pour le Ghana. Partenaires commerciaux historiques avec des échanges routiers transfrontaliers nord-sud de près de 465 véhicules/jour, ces deux Etats sont reliés principalement par les routes nationales N°5 et 6 dans le sens nord-sud donnant accès au port de Tema et de Takoradi. La dépendance des échanges au seul mode routier limite les échanges entre ces deux pays nonobstant le potentiel minier et commercial dont ils disposent.</p> <p>Partant de leur politique de développement des infrastructures respectives, compte tenu du plan directeur de la CEDEAO et considérant le Plan Directeur d'Aménagement des Corridors pour l'Anneau de Croissance en Afrique de l'Ouest (CACAO), les deux Etats ont convenu de réaliser une ligne de chemin de fer partant de Ouagadougou, vers le port de Tema tout en desservant le pôle de croissance de Bagré.</p>		
Objectif global	Etendre le réseau ferroviaire dans le pays et vers les pays de la sous-région		
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> – Offrir au Burkina une alternative nouvelle de désenclavement et le conforter dans sa position, de pays de transit pour l'accès à l'un ou à l'autre des corridors – Accroître les échanges commerciaux entre le Burkina et le Ghana et stimuler le développement économique et social des deux pays. – Désenclaver le centre et le sud du Burkina Faso – Promouvoir l'intégration régionale et le positionnement mondial du continent 		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – La desserte de Tema à partir de Ouagadougou par le chemin de fer est effective; – La concurrence intermodale en vue de jouer sur le prix des transports est améliorée – Les échanges commerciaux entre le Burkina et le Ghana se sont accrus ; 		
Composantes	<ul style="list-style-type: none"> – Réalisation des études nécessaires à la mise en place du projet ; – Construction de la ligne de chemin de fer internationale partant de Ouagadougou vers le port de Tema et passant par le pôle de croissance de Bagré 		
Marché cible			
Bénéficiaires	Populations du Burkina Faso et du Ghana		
Durée d'exécution	4 ans	Début souhaité : Dès mobilisation des ressources	Fin :
Temps estimé d'exploitation	36 ans		
Secteur sous-secteur d'activités	Infrastructures de transport		
Coût du projet (FCFA)	2 816 000 000 000	Financement acquis : 0	Financement à Rechercher : 2 816 000 000 000
Mode de financement souhaité			
Degré de maturité	Etude de faisabilité disponible		
Appréciation économique et financière			

Ministère de la Santé



Projet de construction et d'équipement d'un centre hospitalier universitaire

Initiateur du projet	Ministère de la Santé
Zone d'intervention	Région du Centre, Province du Kadiogo
Contexte et Justification	<p>Le Burkina Faso se trouve à un tournant crucial pour son système de santé. Malgré des avancées notables, les infrastructures hospitalières existantes peinent à répondre aux besoins croissants d'une population en expansion et aux exigences des soins tertiaires. Avec une population estimée à plus de 20 millions d'habitants, le pays dispose d'une capacité hospitalière limitée, comprenant 5 CHU/HN, 8 CHR et 46 CMA. Ce déficit en infrastructures, en équipements et en personnel médical qualifiés freine l'amélioration de l'offre de soins et accentue la pression sur les établissements existants.</p> <p>Face à ces défis, le gouvernement burkinabè a inscrit la construction et l'équipement d'un Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de 500 lits à Bassinko dans son programme d'investissement prioritaire (PIP) du Ministère de la Santé. Ce projet stratégique vise à combler les lacunes du système sanitaire en renforçant l'offre de soins spécialisés, en améliorant la prise en charge des pathologies complexes et en développant des infrastructures modernes adaptées aux réalités du pays.</p> <p>L'intégration de ce CHU constitue une initiative essentielle qui pourrait transformer durablement le paysage sanitaire du Burkina Faso et améliorer l'accès aux soins pour la population. En augmentant la capacité hospitalière nationale, cet établissement jouera également un rôle clé dans la formation de professionnels de santé qualifiés, contribuant ainsi à renforcer l'expertise médicale locale. Son implantation à Bassinko favorisera un meilleur équilibre territorial de l'offre de soins, réduisant la congestion des grands centres hospitaliers urbains et permettant une prise en charge plus efficace des patients.</p>
Objectif global	L'objectif global est de contribuer au renforcement de l'offre de soins de qualité du niveau tertiaire pour une meilleure prise en charge des patients.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Construire et équiper un CHU de 500 lits fonctionnel dans les normes ; ➤ Améliorer l'offre et la qualité des soins : Ce Centre hospitalier universitaire aura pour mission d'assurer des soins de troisième niveau avec des équipements modernes et un personnel qualifié. ➤ Désengorger les hôpitaux existants : grâce à ses 500 lits, il offrira une prise en charge plus efficace des patients nécessitant des soins spécialisés. ➤ Renforcer la formation des professionnels de santé : le CHU de Bassinko servira de centre de formation pour les étudiants en médecine des universités de Ouagadougou, de l'École Nationale de Santé Publique (ENSP) et des établissements privés. ➤ Développer la recherche médicale : en disposant d'un plateau technique avancé, ce CHU favorisera les études scientifiques et la mise en place de protocoles innovants en médecine. ➤ Moderniser les équipements hospitaliers : l'installation d'équipements médico-techniques de dernière génération permettra d'optimiser les diagnostics et les traitements.
Résultats attendus	<p>La mise en œuvre de ce projet au Burkina Faso devrait aboutir à plusieurs résultats concrets et significatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> – un CHU de 500 lits fonctionnel selon les normes à court terme est construit et équipé ; <p>Dans le long terme la mise en place de projet devrait permettre de :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> – Réduction du taux de mortalité hospitalière : Une meilleure prise en charge des pathologies complexes permettra d'améliorer les taux de survie des patients. – Renforcement de la capacité hospitalière nationale : l'ajout de 500 nouveaux lits au réseau de santé facilitera l'accès aux soins et contribuera à réduire la surcharge des autres hôpitaux. – Amélioration de la formation médicale : Une infrastructure moderne favorisera l'apprentissage des étudiants en médecine et des professionnels de santé, garantissant une expertise accrue dans le domaine médical. – Développement de la recherche scientifique et médicale : En intégrant un volet recherche, le CHU encouragera les innovations en matière de traitement et de gestion hospitalière.
Composantes	<p>Composante 1 : Construction et génie civil</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Sous Composante 1 : Etudes ; ○ Sous composante 2 : Construction des infrastructures. <p>Composante 2 : Equipement et produits de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Sous Composante 1 : Etudes d'ingénierie ; ○ Sous Composante 2 : Acquisition, installation et mise en fonction du centre <p>Composante 3 : Ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Sous composante 1 : recrutement et formation ; ○ Sous Composante 2 : Recrutement et renforcement des capacités. <p>Composante 4 : Coordination et gestion</p>
Marché cible	<p>La construction d'un CHU à Ouagadougou aurait donc un impact majeur sur la santé publique, l'économie et la formation médicale.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Habitants de Ouagadougou et des environs : La croissance démographique entraîne une demande accrue en soins spécialisés. – Patients nécessitant des soins tertiaires : Ceux souffrant de pathologies complexes qui requièrent une prise en charge avancée. – Personnes à faible revenu : Un CHU public permettrait un accès plus équitable aux soins de qualité ; – Médecins et spécialistes : Un nouvel hôpital offrirait des opportunités d'emploi et de spécialisation. – Personnel paramédical : Infirmiers, techniciens de laboratoire et autres professionnels de santé bénéficieraient d'un cadre de travail modernisé. – Chercheurs et universitaires : Le CHU servirait de centre de recherche et de formation pour les étudiants en médecine. – Gouvernement et Ministère de la Santé : L'État est un acteur clé dans le financement et la gestion du projet. – Universités et écoles de santé : Le CHU renforcerait la capacité de formation des étudiants en médecine. – Organisations internationales et ONG : Des partenaires pourraient soutenir le projet par des financements ou des équipements. – Entreprises de construction et d'équipement médical : Le projet représente une opportunité pour les sociétés spécialisées dans le BTP et les équipements hospitaliers. – Fournisseurs de produits pharmaceutiques : Un nouvel hôpital entraînerait une augmentation de la demande en médicaments et matériel médical. – Secteur technologique : La digitalisation des services hospitaliers nécessitera des solutions innovantes en gestion des données et télémédecine.
Bénéficiaires	<p>Population du Burkina Faso estimée à vingt millions quatre cent quatre-vingt-sept mille neuf cent soixante-dix-neuf (20 487 979¹) habitants</p>

¹ RGPH 2019

Durée de mise en œuvre	03 ans	Début souhaité : 2026	Fin : 2029
Secteur sous-secteur d'activités	Santé		
Coût du projet	Total : 90 106 255 000 FCFA	Financement acquis : Néant	Financement à Rechercher : Total : 90 106 255 000 FCFA
Degré de maturité	Etude d'impact environnemental et sociale, 'étude économique et financière Recherche de financement		
Appréciation économique	<p>Le coût d'un projet hospitalier dépend de plusieurs éléments : la construction des infrastructures, l'achat des équipements médicaux, la formation du personnel et la gestion opérationnelle</p> <p>Création d'emplois : La construction et l'exploitation d'un hôpital génèrent des emplois dans le secteur du BTP, de la santé et des services annexes. Environ 1300 nouveaux emplois seront créés.</p> <p>Dynamisation du secteur médical : L'hôpital stimule la demande en équipements médicaux, médicaments et services de santé.</p> <p>Attractivité pour les investisseurs : Un hôpital moderne peut attirer des financements internationaux et des partenariats avec des institutions médicales.</p> <p>Amélioration de la productivité : Une meilleure prise en charge des maladies réduit l'absentéisme et améliore la productivité des travailleurs.</p> <p>Réduction des coûts sanitaires : Un hôpital bien équipé diminue les dépenses liées aux évacuations médicales à l'étranger.</p> <p>Développement de la recherche médicale : Un CHU favorise l'innovation et la formation des professionnels de santé.</p> <p>Coût des investissements par composantes :</p> <p>Construction et génie Civil : 72 369 850 000FCFA (72,62%) ;</p> <p>Équipement et produits de santé 22 563 291 000 FCFA (25,04%) ;</p> <p>Ressources humaines : 207 000 000 FCFA (0,23%) ;</p> <p>Gestion du Projet : 1 900 000 000 FCFA (2,11%).</p> <p>En somme, la construction d'un hôpital à Ouagadougou représente un investissement stratégique qui, au-delà de son impact sanitaire, contribue au développement économique et social du pays.</p>		

Projet de construction et d'équipement d'une unité de production de produits de sante prioritaires au Burkina Faso

Initiateur du projet	Ministère de la Santé
Zone d'intervention	Site du technopôle pharmaceutique, sise dans la commune de Kokologho, région du Centre-Ouest.
Contexte et Justification	<p>Situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso compte une population en forte croissance, estimée à 20 487 979 habitants en 2019, dont 51,7 % de femmes. Le pays partage ses frontières avec six autres États de la sous-région, ce qui influence son système de santé et son accès aux ressources médicales.</p> <p>Un profil sanitaire marqué par des défis persistants : Le Burkina Faso fait face à une prévalence élevée de maladies infectieuses et chroniques, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le paludisme, qui demeure la première cause de morbidité et de mortalité. – Les infections respiratoires aiguës et les maladies diarrhéiques, impactant particulièrement les jeunes enfants. – Le VIH/SIDA, la tuberculose et les hépatites virales, qui nécessitent un accès régulier aux médicaments essentiels. – La malnutrition, touchant une part importante de la population infantile. – Les maladies tropicales négligées et les maladies non transmissibles, qui accentuent la pression sur les infrastructures sanitaires. <p>Une dépendance aux importations pharmaceutiques La quasi-totalité des produits de santé nécessaires à la prise en charge de ces maladies est importée, principalement de l'Inde et de la Chine. Cela expose le pays à des risques majeurs, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Une vulnérabilité face aux fluctuations économiques (variations des devises, crises géopolitiques). – Des ruptures d'approvisionnement pouvant compromettre la continuité des soins. – Le risque de circulation de médicaments de qualité inférieure ou contrefaits, affectant la santé publique. <p>En 2023, plus de 130 milliards de francs CFA a été dépensés pour l'achat de produits de santé, mais seulement 7,69 % de ces dépenses ont concerné des produits fabriqués localement. Les importations de solutés en 2022 ont atteint 2,15 milliards de francs CFA, avec 5,95 millions d'unités distribuées.</p> <p>Une production locale encore limitée Le Burkina Faso dispose de quelques unités de production pharmaceutique, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> – U-Pharma (Institut de recherche en sciences de la santé – IRSS). – Les laboratoires GAMET et InnoFaso, basés à Ouagadougou. – Les laboratoires Phyto-Fla, situés à Banfora. – La société PROPHARM, à Komsilga. <p>Cependant, leur production se limite principalement aux phytomédicaments de catégorie II et à quelques médicaments modernes comme le paracétamol, le SRO Zinc ou le PlumpyNut.</p> <p>Les vulnérabilités d'un marché pharmaceutique dépendant Cette forte dépendance aux importations expose le Burkina Faso à plusieurs risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Qualité insuffisante et contrôles limités sur les produits importés. – Désintérêt des firmes étrangères pour la production de médicaments essentiels à faible rentabilité.

	<ul style="list-style-type: none"> - Faible autonomie face aux crises sanitaires mondiales, pouvant entraîner des ruptures de stock critiques. <p>Vers une production locale renforcée</p> <p>Pour répondre à ces défis, le gouvernement burkinabè a entrepris la mise en place d'une unité de production de produits de santé prioritaires. Cette initiative vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'accessibilité et la disponibilité des produits de santé essentiels. - Réduire les dépendances aux importations et sécuriser l'offre pharmaceutique locale. - Faciliter la mise en œuvre de la Couverture Sanitaire Universelle (CSU). <p>En renforçant la capacité de production locale, cette unité permettra une meilleure prise en charge des patients, avec un impact positif sur la santé maternelle et infantile, notamment pour les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans.</p>
Objectif global	<p>L'objectif global de la mise en place d'une unité de production de produits de santé prioritaires au Burkina Faso est de renforcer l'autonomie pharmaceutique du pays, en garantissant une disponibilité continue et accessible des médicaments essentiels de qualité, efficaces et sûrs au profit de la population.</p>
Objectifs spécifiques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Construire et équiper des infrastructures pour la production des produits de santé prioritaires selon les normes et fonctionnelles ; 2. Amélioration de l'accessibilité et de la disponibilité des médicaments essentiels <ul style="list-style-type: none"> - Assurer une production locale régulière des traitements prioritaires pour répondre aux besoins croissants. - Réduire les ruptures d'approvisionnement et sécuriser la disponibilité des soins. - Renforcer l'accessibilité des médicaments pour les populations vulnérables, notamment les femmes enceintes et les enfants. 2. Réduction de la dépendance aux importations pharmaceutiques <ul style="list-style-type: none"> - Diminuer la dépendance aux fournisseurs étrangers pour garantir une plus grande autonomie sanitaire. - Stabiliser l'approvisionnement en médicaments, en réduisant les impacts des fluctuations économiques et géopolitiques. - Sécuriser la qualité des produits de santé grâce à un contrôle renforcé sur la production locale. 3. Amélioration de la qualité des soins et de la prise en charge des patients <ul style="list-style-type: none"> - Produire des médicaments conformes aux normes internationales pour garantir l'efficacité des traitements. - Renforcer les capacités des professionnels de santé grâce à une disponibilité accrue de traitements adaptés. - Soutenir la mise en œuvre de la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) en facilitant l'accès aux soins. 4. Développement de l'industrie pharmaceutique nationale <ul style="list-style-type: none"> - Encourager l'investissement et l'innovation dans la production locale de médicaments. - Stimuler la création d'emplois dans les secteurs de la recherche, production et distribution pharmaceutique. - Renforcer la collaboration entre les instituts de recherche, universités et entreprises pharmaceutiques locales. 5. Renforcement de la résilience du système de santé <ul style="list-style-type: none"> - Assurer une capacité de réponse rapide face aux crises sanitaires et pandémies. - Promouvoir une stratégie durable et efficace pour garantir une indépendance pharmaceutique sur le long terme. - Soutenir les politiques publiques de santé en alignant la production sur les besoins nationaux.

	<p>Cette approche globale permettra de garantir un système de santé plus autonome, efficace et résilient, capable de répondre aux défis sanitaires du Burkina Faso.</p>
<p>Résultats attendus</p>	<p>La mise en place d'une unité de production de produits de santé prioritaires au Burkina Faso devrait aboutir à plusieurs résultats concrets et significatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les infrastructures pour la production des produits de santé prioritaires sont construites selon les normes et fonctionnelles (Les infrastructures, le bâtiment industriel modulaire, le système de traitement d'air, le laboratoire de contrôle qualité, la zones de stockage, les bureaux administratifs) ; – L'unité de production est dotée en ressources humaines qualifiées (environ 150 emplois directs, avec un accent sur la formation locale des pharmaciens, ingénieurs et techniciens) ; – Les matériels et équipements nécessaires au fonctionnement de l'unité de production sont acquis installés et fonctionnels – L'unité de production est dotée d'intrants (matières premières, matériaux de conditionnement) pour le fonctionnement d'au moins une (01) année ; – La production des médicaments ciblés est assurée : antipaludiques, antibiotiques, antalgiques, médicaments contre les maladies diarrhéiques, médicaments pour les maladies chroniques (hypertension, diabète, etc.) est assurée <p>Par ailleurs les résultats suivants sont attendus à moyen et long terme de la mise en place de l'unité de production. Ce sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcement de l'autonomie pharmaceutique <ul style="list-style-type: none"> – Diminution de la dépendance aux importations, assurant une meilleure sécurité d'approvisionnement en médicaments essentiels. – Production locale de solutés, antibiotiques et médicaments de première nécessité, réduisant les coûts et les délais d'acquisition. 2. Amélioration de l'accessibilité aux soins <ul style="list-style-type: none"> – Disponibilité accrue des traitements pour les populations vulnérables, notamment les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans. – Réduction des ruptures de stock et meilleure prise en charge des maladies fréquentes (paludisme, infections respiratoires, diarrhées, maladies chroniques). 3. Optimisation de la qualité des produits de santé <ul style="list-style-type: none"> – Mise en place de normes de contrôle rigoureuses pour garantir des médicaments conformes aux standards internationaux. – Réduction des risques liés aux médicaments contrefaits ou de qualité inférieure. 4. Développement de l'industrie pharmaceutique locale <ul style="list-style-type: none"> – Stimulation de la création d'emplois dans les domaines de la production, de la distribution et du contrôle qualité pharmaceutique. – Renforcement des capacités des laboratoires nationaux et collaboration avec les instituts de recherche. 5. Soutien à la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) <ul style="list-style-type: none"> – Alignement des objectifs sanitaires nationaux avec une production locale durable de médicaments essentiels. – Réduction du coût des soins grâce à une meilleure maîtrise des prix des produits de santé. 6. Résilience du système de santé face aux crises <ul style="list-style-type: none"> – Capacité renforcée pour répondre aux épidémies et urgences sanitaires, réduisant la dépendance aux aides étrangères.

	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure gestion des stocks stratégiques, évitant des pénuries en cas de crises économiques ou géopolitiques. <p>Avec ces résultats, la nouvelle unité de production devrait améliorer significativement le système de santé burkinabè, en garantissant une offre pharmaceutique stable, accessible et de qualité.</p>
Composantes	<p>Composante 1 : Développement des infrastructures de base / Génie civil</p> <ul style="list-style-type: none"> o Sous Composante 1 : Etudes ; o Sous composante 2 : Construction des infrastructures. <p>Composante 2 : Equipement</p> <ul style="list-style-type: none"> o Sous Composante 1 : Etudes ; o Sous Composante 2 : Acquisition et maintenance ; o Sous Composante 3 : Mise en fonction de l'unité de production. <p>Composante 3 : Ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> o Sous composante 1 : Etudes ; o Sous Composante 2 : Recrutement et renforcement des capacités. <p>Composante 4 : Coordination et gestion</p>
Marché cible	<p>Le marché cible de l'unité de production de produits de santé prioritaires au Burkina Faso comprend plusieurs segments stratégiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les populations locales et nationales <ul style="list-style-type: none"> - Patients souffrant de maladies endémiques telles que le paludisme, la tuberculose, les maladies diarrhéiques et les infections respiratoires. - Femmes enceintes et enfants de moins de cinq ans, qui nécessitent un accès prioritaire à des soins de qualité. - Populations à faibles revenus, pour lesquelles une production locale permettrait une réduction des coûts des médicaments essentiels. 2. Les établissements de santé <ul style="list-style-type: none"> - Hôpitaux publics et privés, qui bénéficieront d'un approvisionnement plus stable et sécurisé. - Centres de santé communautaires, permettant une meilleure prise en charge des patients sans dépendre des importations. - Pharmacies locales, qui pourront accéder à des médicaments fabriqués sur place avec un contrôle de qualité renforcé. 3. Le secteur médical et pharmaceutique <ul style="list-style-type: none"> - Médecins, infirmiers et professionnels de santé, qui auront accès à des médicaments fiables et conformes aux standards internationaux. - Laboratoires de recherche et universités, qui pourront développer des partenariats pour améliorer les formulations et les innovations médicales. 4. Les acteurs économiques et institutionnels <ul style="list-style-type: none"> - Gouvernement et Ministère de la Santé, qui bénéficieront d'une indépendance accrue en matière de politique pharmaceutique. - Organisations internationales et ONG, pouvant appuyer la production locale via des financements et des programmes de coopération. - Entreprises pharmaceutiques locales, qui auront l'opportunité de se développer grâce à l'industrialisation de la production médicale. 5. Le marché régional et sous-régional <ul style="list-style-type: none"> - Pays voisins de la sous-région ouest-africaine, qui pourraient bénéficier d'une exportation de produits de santé fabriqués au Burkina Faso. - Programmes de coopération sanitaire régionaux, permettant une mutualisation des ressources et une optimisation des coûts de production.

	L'unité de production de médicaments prioritaires pourrait répondre aux besoins croissants de santé publique, réduire la dépendance aux importations et stimuler le développement économique du secteur pharmaceutique burkinabè.		
Bénéficiaires	Population du Burkina Faso estimée à vingt millions quatre cent quatre-vingt-sept mille neuf cent soixante-dix-neuf (20 487 979 ²) habitants, en particulier les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans en constituent la cible privilégiée.		
Durée de mise en œuvre	3 ans	Début souhaité : Janvier 2026	Fin : Décembre 2029
Secteur sous-secteur d'activités	Santé		
Coût du projet	42 140 900 000 FCFA	Financement acquis : Néant	Financement à Rechercher : 42 140 900 000 FCFA
Degré de maturité	Etudes de faisabilité en cours		
Appréciation économique	<p>La mise en place d'une unité de production pharmaceutique au Burkina Faso représente un investissement stratégique qui pourrait transformer le secteur de la santé et générer des impacts économiques significatifs.</p> <p>1. Coûts d'investissement</p> <p>L'installation de cette unité nécessite des investissements conséquents dans les infrastructures, l'achat d'équipements médicaux, le recrutement de personnel qualifié et la mise en place d'un système logistique performant. Les principales dépenses incluent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La construction des bâtiments et laboratoires conformes aux normes pharmaceutiques. - L'acquisition d'équipements modernes pour la production et le contrôle qualité. - Le recrutement et la formation du personnel, incluant des techniciens et chercheurs. - L'obtention de certifications et autorisations réglementaires pour garantir la conformité aux standards internationaux. <p>2. Réduction des coûts liés aux importations</p> <p>Actuellement, la quasi-totalité des médicaments essentiels est importée, exposant le Burkina Faso aux fluctuations des devises et aux crises d'approvisionnement. Avec une production locale, le pays pourrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire sa dépendance aux marchés étrangers et stabiliser ses coûts d'achat de médicaments. - Sécuriser l'approvisionnement en produits de santé essentiels, limitant les pénuries. - Encourager des prix compétitifs, rendant les soins plus accessibles pour les populations à faibles revenus. <p>3. Création d'emplois et dynamisation du secteur industriel</p> <p>L'implantation de cette unité de production permettrait la création d'emplois directs et indirects, notamment :</p>		

² RGPH 2019

- Des postes pour les professionnels de santé et chercheurs, renforçant l'expertise locale.
- Des emplois dans la chaîne logistique et la distribution pharmaceutique.
- Un impact positif sur les entreprises de conditionnement, transport et maintenance des équipements médicaux.

4. Valorisation des compétences locales et transfert technologique

L'investissement dans une unité pharmaceutique encouragerait :

- Le développement de partenariats avec des universités et instituts de recherche.
- L'innovation en matière de formulations médicamenteuses adaptées aux besoins locaux.
- L'accès à des technologies avancées, réduisant le retard du pays en matière de production pharmaceutique.

5. Viabilité et rentabilité à long terme

La rentabilité de cette unité dépendra de plusieurs facteurs :

- Un cadre réglementaire clair, facilitant les exportations vers les pays voisins.
- Un financement bien structuré, combinant fonds publics et partenariats privés.
- Une politique tarifaire équilibrée, garantissant une rentabilité tout en assurant un accès abordable aux médicaments.

6. Contribution au PIB et à la souveraineté sanitaire

En réduisant la dépendance aux importations et en valorisant la production nationale, cette unité pourrait :

- Stimuler la croissance économique en augmentant la valeur ajoutée du secteur pharmaceutique.
- Accroître les recettes fiscales, via la commercialisation des médicaments produits localement.
- Renforcer la résilience du Burkina Faso face aux crises sanitaires mondiales.

L'unité de production de médicaments prioritaires représente un levier stratégique pour améliorer l'accessibilité aux soins, stabiliser les coûts pharmaceutiques et stimuler l'économie locale. Sa réussite dépendra d'une gestion efficace, d'un financement adapté et d'un cadre réglementaire soutenu pour garantir une production pérenne et compétitive.

Projet de mise en place d'un système de distribution des produits de sante par les drones médicaux

Initiateur du projet	Ministère de la Santé
Zone d'intervention	Les Zones à défis Sécuritaire (Sahel, Centre Nord, Boucle du Mouhoun, Nord, Est, et Centre Est)
Contexte et Justification	<p>Depuis 2015, le Burkina Faso connaît une situation sécuritaire difficile, diminuant considérablement l'accès des populations aux produits de santé, si cruciaux en pareilles circonstances. Outre le contexte sécuritaire qui explique ces difficultés d'approvisionnement, il y a d'une part l'inaccessibilité géographique de certaines zones du fait de l'absence d'infrastructures routières adéquates et d'autre part les aléas climatiques (notamment les effets des inondations sur les routes).</p> <p>Dans le but d'assurer la disponibilité des produits et la continuité de la prise en charge des populations sur toute l'étendue du territoire, surtout celles vivant dans les zones d'accès difficile, le gouvernement a envisagé l'utilisation des drones pour la livraison des produits de santé.</p>
Objectif global	<p>L'objectif global de la mise en place d'un système de distribution de médicaments par drones au Burkina Faso est d'améliorer l'accès aux soins médicaux, particulièrement dans les zones rurales et enclavées, en garantissant une livraison rapide, fiable et sécurisée des produits de santé essentiels jusqu'au dernier kilomètre.</p> <p>Cette initiative permettra de réduire les délais de distribution, optimiser la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique, et renforcer la résilience du système de santé face aux crises sécuritaires, sanitaires et logistiques.</p>
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> ➤ réduire les délais de distribution, optimiser la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique face aux crises sécuritaires, sanitaires ; ➤ Renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement des produits de santé dans les zones à défi sécuritaire ; ➤ Assurer un accès équitable aux soins : Assurer que les populations vivant dans des ZADS ou difficiles d'accès bénéficient des mêmes opportunités de santé que celles des centres urbains ; ➤ Réduction de la mortalité et des maladies évitables : En fournissant des médicaments essentiels, des vaccins et du matériel médical, on peut prévenir des maladies et réduire les taux de mortalité ; ➤ Développement de solutions logistiques adaptées : Mettre en place des modes de distribution innovants comme l'utilisation de drones médicaux. ➤ Assurer la coordination, le suivi, et l'évaluation de la mise en œuvre de la distribution des produits par les drones médicaux.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Les produits de santé de qualité sont disponibles au dernier kilomètre ; – Amélioration de l'accès aux soins : Augmentation du nombre de personnes bénéficiant de médicaments essentiels et de matériel médical malgré les barrières géographiques. – Réduction des maladies évitables : Diminution du nombre de cas de maladies grâce à l'accès régulier à des vaccins, des traitements et du matériel de prévention. – Renforcement des infrastructures logistiques : Mise en place de systèmes de transport et de distribution adaptés aux zones difficiles d'accès, comme les drones ou les véhicules spécialisés. <p>La coordination, le suivi, et l'évaluation de la mise en œuvre de la distribution des produits par les drones médicaux est assurée.</p>
Composantes	<p>Composante 1 : Développement des infrastructures de base / Génie civil</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Sous Composante 1 : Etudes ; ○ Sous composante 2 : Construction des infrastructures. <p>Composante 2 : Equipement</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Sous Composante 1 : Etudes ; ○ Sous Composante 2 : Acquisition et maintenance ; ○ Sous Composante 3 : Mise en fonction de l'unité de production.

	<p>Composante 3 : Ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Sous composante 1 : Etudes ; ○ Sous Composante 2 : Recrutement et renforcement des capacités. <p>Composante 4 : Coordination et gestion</p>		
Marché cible	<p>Le marché cible du système de distribution de médicaments par drones au Burkina Faso comprend plusieurs segments stratégiques :</p> <p>1. Populations rurales et enclavées</p> <ul style="list-style-type: none"> – Communautés éloignées où l'accès aux soins est limité en raison des infrastructures routières déficientes. – Villages et zones difficiles d'accès, notamment en période de saison des pluies où le transport terrestre devient impraticable. – Patients nécessitant des médicaments vitaux, comme ceux atteints de maladies chroniques (diabète, VIH/SIDA, hypertension). <p>2. Centres de santé et hôpitaux</p> <ul style="list-style-type: none"> – Centres de santé communautaires dans les régions éloignées, qui pourraient recevoir des médicaments plus rapidement. – Hôpitaux de district et centres de soins urbains, qui bénéficieraient d'un réapprovisionnement efficace en cas d'urgence. – Structures médicales spécialisées, ayant besoin de médicaments spécifiques ou fragiles nécessitant un transport rapide. <p>3. Organisations humanitaires et institutions publiques</p> <ul style="list-style-type: none"> – Ministère de la Santé et organismes gouvernementaux, qui pourraient intégrer cette technologie dans leurs politiques sanitaires. – ONG et agences internationales impliquées dans la fourniture de soins de santé dans les zones reculées. – Programmes de vaccination et campagnes de santé publique, nécessitant une distribution rapide et efficace des vaccins et médicaments essentiels. <p>4. Secteur pharmaceutique et logistique</p> <ul style="list-style-type: none"> – Laboratoires pharmaceutiques qui cherchent à améliorer la distribution de leurs produits. – Entreprises de logistique et transport médical, pouvant développer des partenariats pour intégrer cette technologie. – Startups et entreprises technologiques spécialisées dans les drones et la digitalisation du secteur médical. <p>5. Secteur privé et assurances médicales</p> <ul style="list-style-type: none"> – Compagnies d'assurance santé, qui pourraient proposer des services innovants basés sur la livraison rapide de médicaments. – Cliniques privées et pharmacies, optimisant leur chaîne d'approvisionnement pour garantir un stock permanent de médicaments essentiels. <p>L'utilisation des drones pour la distribution de médicaments pourrait révolutionner l'accès aux soins, notamment pour les populations les plus vulnérables.</p>		
Bénéficiaires	Populations des ZADS		
Durée de mise en œuvre	2 ans	Début souhaité : Juin 2026	Fin : Mai 2028
Secteur sous-secteur d'activités	Santé		
Coût du projet	Total : soit 21 000 000 000 FCFA	Financement acquis : néant	Financement à Rechercher : 21 000 000 000 FCFA
Degré de maturité	Rapport d'études de faisabilité disponible		
Appréciation économique	<ul style="list-style-type: none"> • Cinq (05) bases logistiques sont nécessaires pour la couverture totale des zones visées par le projet. • Suivant les études menées par l'opérateur Zipline, une telle prestation pourrait coûter à l'Etat un montant mensuel entre 120 000 et 160 000 dollars US pour une base 		

logistique, soit entre 72 millions et 96 millions FCFA par mois et 864 millions de FCFA et 1152 millions de FCFA par an, avec un minimum de 150 vols quotidiens de drones.

- Sur la base des données recueillies, il est fait l'hypothèse que les dépenses de fonctionnement de la structure de gestion du projet représentent 60% des revenus d'exploitations, les 40% représentant le taux de l'excédent brute d'exploitation (EBE).
- La capacité d'embarquement d'un drone pour chaque vol est estimée à 3 kilogrammes pour un colis de 9 litres de volume. Ainsi, sachant que ce sont 150 vols qui peuvent être assurés pour une base logistique par jour, c'est donc un minimum de 450 kg de colis par jour (13,5 tonnes par mois) qui peuvent être distribués dans les 100 derniers kilomètres.

L'analyse économique du projet fait ressortir des avantages et inconvénients de faire gérer le projet par un privé uniquement ou par une gestion mixte impliquant l'Etat et un opérateur privé.

Quel que soit le scénario à envisager, l'évaluation économique du projet, faite à travers les dépenses d'investissement et celles d'exploitation, a abouti, pour une base logistique de 100 km de rayon, à des dépenses d'investissement estimées à **3,6 milliards FCFA** ; le besoin en bases logistiques étant estimé à cinq (05) bases minimums pour couvrir l'ensemble des zones à forts défis sécuritaires, le coût total du projet est estimé à **18 milliards de FCFA**. Pour ce qui concerne l'économie d'exploitation du projet : Suivant le scénario de gestion par un opérateur privé, l'Etat devrait déboursier annuellement pour les services d'une base logistique entre **864 millions FCFA** et **1 152 millions FCFA** au titre du règlement de la facture de prestation de l'opérateur privé.

Selon l'hypothèse d'une mise en œuvre totale du projet et de sa gestion par un opérateur privé, les différents résultats qui ressortent des calculs de coût-efficacité traduisent que l'État, par contre, devra dépenser annuellement entre **115 FCFA** et **153 FCFA** par habitant au titre de l'acheminement des produits de santé vers ce dernier dans les zones visées. **7 539 886** habitants des zones visées par le projet, suivant les données de 2024 y relatives.

L'intégration des drones dans la distribution des médicaments représente une innovation majeure qui pourrait transformer l'accès aux soins, notamment dans les zones reculées. Cette technologie offre des avantages économiques significatifs, mais nécessite une analyse approfondie des coûts et des bénéfices pour garantir sa viabilité.

1. Réduction des coûts logistiques

- Diminution des frais de transport : Les drones permettent d'éviter les coûts élevés liés aux véhicules terrestres (carburant, entretien, personnel).
- Optimisation des délais de livraison : Un drone peut acheminer des médicaments en quelques minutes, contre plusieurs heures par voie terrestre.
- Réduction des pertes et des gaspillages : Moins de médicaments périmés ou endommagés grâce à une livraison rapide et ciblée.

2. Amélioration de l'accès aux soins

- Couverture des zones isolées : Les drones permettent d'atteindre des régions difficiles d'accès où les infrastructures routières sont limitées.
- Réduction des délais d'intervention : En cas d'urgence médicale, les drones peuvent livrer des médicaments vitaux plus rapidement qu'un transport classique.
- Soutien aux établissements de santé : Les hôpitaux et centres de santé peuvent recevoir des réapprovisionnements fréquents sans dépendre des livraisons terrestres.

3. Investissements et coûts initiaux

- Acquisition des drones et équipements : Coût d'achat des appareils, stations de recharge et logiciels de gestion.
- Infrastructure de gestion : Mise en place de plateformes de suivi et de contrôle des livraisons.

- Formation du personnel : Développement des compétences pour piloter et entretenir les drones.
- Réglementation et autorisations : Adaptation des lois pour encadrer l'usage des drones médicaux.

4. Rentabilité et viabilité à long terme

- Modèle économique hybride : Financement public et privé, avec possibilité de partenariats avec des entreprises pharmaceutiques.
- Réduction des coûts opérationnels : Une fois le système en place, les dépenses de fonctionnement sont inférieures à celles des transports classiques.
- Potentiel d'exportation : Le Burkina Faso pourrait devenir un modèle régional en matière de distribution médicale par drones.

5. Impact sur le développement économique

- Création d'emplois : Techniciens, ingénieurs, logisticiens et gestionnaires spécialisés dans les drones.
- Attractivité pour les investisseurs : Opportunités pour les entreprises technologiques et pharmaceutiques.

Modernisation du secteur de la santé : Intégration des nouvelles technologies pour améliorer la gestion des médicaments La mise en place d'un système de distribution de médicaments par drones au Burkina Faso pourrait révolutionner l'accès aux soins, tout en réduisant les coûts logistiques et en améliorant la rapidité des livraisons. Toutefois, sa viabilité dépendra d'un cadre réglementaire adapté, d'un financement structuré et d'une gestion efficace.

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques



Projet de construction du complexe industriel de production d'engrais à base de phosphate naturel de Kotchari

Initiateur du projet	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques
Zone d'intervention	Kotchari, province de la Tapoa, région de l'Est
Contexte et justification	<p>La demande intérieure d'intrants agricoles au Burkina Faso est en constante augmentation. Si cette tendance se maintient, la facture d'importation d'intrants pourrait dépasser 125 milliards de FCFA d'ici à 2025 dans un contexte national et international marqué par des crises sécuritaires, alimentaires, pandémiques, énergétiques qui influencent négativement la production nationale et les importations d'intrants. La production moyenne annuelle actuelle estimée à 78 400 tonnes ne couvre que 26 % des besoins et le reste est comblé par les importations et coûte environ 79 milliards de FCFA par an.</p> <p>Pour inverser cette tendance les autorités du Burkina Faso se sont engagées à transformer structurellement la filière des engrais et amendements. Cette initiative s'appuie en partie sur les énormes potentialités en minerais de phosphate naturels dont regorge le pays. Ce potentiel estimé à 200 millions de tonnes de minerais a suscité l'intérêt du Ministère en charge de l'agriculture (MARAH) dont l'investissement dans le projet permet de pallier l'insuffisance de ressources au niveau de l'État.</p>
Objectif global	Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de l'employabilité des jeunes par un accroissement de la productivité et de la production agricoles à travers une utilisation accrue des engrais.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> – Accroître la productivité et la production agricoles ; – Améliorer l'employabilité des jeunes tout en favorisant la construction de la paix sociale
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Amélioration des revenus du promoteur ; – Amélioration de la couverture des besoins nationaux en fertilisants agricoles (NPK, TSP, BP, Agri-chaux) qui passera de 26% en 2021 à 102% en 2024 ; – amélioration de la balance commerciale à l'horizon 2024 par la réduction de la sortie des devises estimée à 125 milliards ; – création de 365 emplois permanents et non permanents pour la phase pilote ; – augmentation du pouvoir d'achat des ménages ; – réduction de la facture nationale des engrais importés ; – amélioration des rendements agricoles.
Composantes	–
Marché cible	<p>La mise place d'une unité de production d'engrais avec un circuit de distribution efficace permettrait de gagner des parts de marché importants tant au niveau national que sous régional (Niger, Togo et Bénin).</p> <p>Un marché d'importation potentiellement récupérable</p> <p>L'analyse de l'offre globale d'engrais minéraux montre qu'elle dépend essentiellement des importations. La production nationale ne couvre que 26% de la consommation nationale d'engrais NPK et Urée. De ce fait, les chocs étrangers ont des effets directs sur la disponibilité de l'engrais sur le marché national. La crise sanitaire et la guerre russo-ukrainienne ont mis à lumière cette vulnérabilité. La mise place d'une unité de production d'engrais avec un circuit de distribution efficace permettrait de gagner des parts de marché importants tant au niveau national que sous régional (Niger, Togo et Bénin).</p> <p>Existence d'un marché institutionnel d'engrais</p> <p>Dans le cadre du soutien à la l'intensification de la production agricole, l'Etat et ses partenaires au développement accompagnent les producteurs avec des engrais à prix subventionner. En plus de la consommation des ménages, il existe des achats institutionnels qui dans une moindre mesure peuvent constituer un marché potentiel aux promoteurs. Il s'agit entre autres de la reconstitution des stocks de sécurité alimentaire, l'approvisionnement des cantines scolaires, des casernes, des prisons et les</p>

	<p>achats de certaines institutions internationales, d'organisations non gouvernementales (ONG), de projets et programmes, etc. Il importe ainsi de développer des initiatives pour en exploiter à travers des réformes visant à assurer l'efficacité de ces achats institutionnels notamment en termes de délais de règlement des fournisseurs.</p> <p>Existence de la Société Burkinabè des intrants et matériels agropastoraux (SOBIMAP)</p> <p>La SOBIMAP constitue une opportunité pour des partenaires désirant s'engager dans la production d'engrais minéraux au Burkina Faso. Elle constitue un marché potentiel qui pourrait faciliter l'écoulement de la production du NPK du complexe industriel. Pour 2021, la SOBIMAP à l'aide d'un appui en crédit documentaire de l'Etat prévoit mobiliser près de 73 000 tonnes d'engrais minéraux pour la distribution. Toutefois, pour bénéficier ce marché la tarification des engrais du complexe industriel devrait être avantageuse pour la SOBIMAP comparativement aux prix des engrais importés.</p> <p>L'usine de mélange d'engrais de Koupéla en cours de finalisation</p> <p>Dans le modèle d'affaire de l'usine de mélange d'engrais de Koupéla, il était prévu l'importation du DAP, de l'Urée et de Kcl pour la production du NPK. Avec la production du MAP à Kotchari, l'usine de mélange de Koupéla pourrait être preneur de cette matière première qui est moins couteuses que le DAP sur le plan international. Des relations commerciales pourront être créés plus facilement entre le complexe industriel et le l'usine de mélange de Koupéla.</p>		
Bénéficiaires	<p>L'implémentation du projet générera des retombées socio-économiques qui contribueront à l'amélioration du niveau de vie des populations riveraines en particulier et de la population du Burkina en général.</p> <p>Les bénéficiaires indirects de la mise en œuvre du projet sont constitués de la population active des localités de Kotchari, de Diapaga, de Fada et de Koupéla, qui pourront bénéficier des retombés des emplois indirects créés grâce à la mise en œuvre du projet.</p> <p>Les bénéficiaires directs sont composés des distributeurs et des consommateurs des engrais. Au titre des consommateurs des engrais, le projet impactera la disponibilité et l'accessibilité des engrais pour la production agricole des ménages agricoles individuels, les producteurs organisés en coopératives tels les producteurs des plaines aménagés de Bagré, Di, Bama, les sociétés cotonnières, la SN SOSUCO.</p>		
Durée d'exécution	2 ans	Début souhaité : dès l'obtention des financements	Fin :
Temps estimé d'exploitation			
Secteur sous-secteur d'activités	Production agrosylvopastorale		
Coût du projet (FCFA)	50 530 000 000	Financement acquis : 0	Financement à Rechercher : 31,66 milliards et un besoin en fonds de roulement de 18,87 milliards, soit un total de 50,53 milliards.
Mode de financement souhaité			
Degré de maturité	Etude de faisabilité disponible		
Appréciation économique et financière	<p>Rentabilité financière</p> <p>Le délai de récupération du capital est de 3 ans 04 mois pour le complexe industriel. Le TRI quant à lui est évalué à 39% et la ration de l'unité monétaire investi est de 6,7. L'analyse selon les composantes du complexe montre des résultats plus intéressants au niveau de l'usine de Kotchari qu'au niveau de l'usine de Diapaga. Toutefois, chacune de ces unités pris individuellement est rentable selon les critères de l'analyse financières.</p> <p>Rentabilité financière</p> <p>Revenus pour le partenaire privé et actionnaire</p> <p>L'analyse du compte d'exploitation prévisionnelle montre que le partenaire privé, au bout de 10 ans d'exploitation pourrait engranger 70,57 milliards de FCFA comme bénéfices. Cette somme pourrait être partagée avec les actionnaires du complexe industriel.</p> <p>Recette pour le budget de l'état</p>		

	<p>La réduction de la sortie des devises est évaluée à plus de 74,08 milliards de FCFA. Ce chiffre correspond au différentiel entre la valeur des importations qui aurait dû être payée en absence de la mise en place de l'usine et de celle de l'importation de la matière première pour mélange et la production du TSP. L'Etat bénéficiera également des impôts sur le revenu et sur le bénéfice qui se chiffre à 65,3 milliards au bout de dix (10) ans d'exploitation. Cependant, on notera un manque à gagner au niveau des droits et taxes douanières d'un montant de 29,01 milliards qui serait engendrée par la réduction des importations d'engrais.</p> <p><i>Emploi des populations</i></p> <p>La mise en place du complexe industriel de production d'engrais à base du phosphate naturel de Kotchari aura un effet direct sur la création d'emplois. En effet, on dénombre 365 emplois qui seront créés dans le cadre de l'exploitation du complexe avec une masse salariale de près de 8,17 milliards de FCFA.</p>
Contacts	<p>Agence Burkinabè des investissements (ABI) Tel : +226 25 37 49 44 e-mail : info@investburkina.com</p>

Projet de promotion de modèle d'exploitation rizicole porté par les promoteurs privés

Initiateur du projet	Ministère de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques (MARAH)
Zone d'intervention	Agropoles de Samandéni, de Bagré et du Sourou
Contexte et justification	<p>Le Burkina Faso fait recours à d'importantes importations de riz, ce qui contribue à détériorer la balance commerciale, avec un impact négatif sur les réserves de change du pays. Premier produit alimentaire d'importation, les quantités de riz importées ont connu une augmentation de plus de 112% sur la période 2009-2018 et ont atteint un pic de plus de 80 milliards de F CFA pour la seule année de 2018. Si cette tendance se maintient, la facture d'importation de riz pourrait dépasser 107 milliards de FCFA d'ici à 2025. Fort de ce constat, le Gouvernement burkinabè s'est engagé à inverser la tendance haussière des importations par l'accroissement de la production nationale du riz.</p> <p>En effet, seulement 12% des 233 000 hectares de terres irrigables du pays sont actuellement aménagés. Les sites des agropoles du Sourou, Samendéni et Bagré qui totalisent plus de 90 000 ha aménageables ne possèdent que 12 000 ha aménagés. La principale difficulté dans la réalisation des aménagements avec maîtrise totale d'eau est l'insuffisance des ressources financières publiques nécessaires à cet effet. Pour pallier cette contrainte, le second pilier de l'initiative présidentielle « Produire un million de tonnes de riz » qui vise l'aménagement et la mise en valeur de 50 000 ha de périmètres irrigués avec maîtrise d'eau et porté par les promoteurs privés demeure l'option prioritaire.</p> <p>Une dizaine de promoteurs privés ont déjà manifestés leurs intérêts de contribuer aux aménagements et la mise en œuvre des périmètres. Ce regain d'intérêt du secteur privé pour les aménagements constitue donc une opportunité pour attirer l'investissement privé dans le secteur agricole et suppléer la rareté des ressources au niveau de l'Etat.</p> <p>Un modèle d'exploitation rentable des 50 000 ha à aménager selon le principe PPP (partenariat public privé) a été proposé par le Ministère en charge de l'Agriculture pour faciliter l'investissement du privé.</p> <p>L'urgence de la mise en œuvre de ce projet dès janvier 2025 se justifie par :</p> <ul style="list-style-type: none"> – La faiblesse des aménagements avec maîtrise totale d'eau, la perte de zones de cultures suite à l'insécurité et l'urbanisation galopante (avec un taux de 26,1% selon le RGPH 2019). – L'accroissement continue de la demande nationale en riz à la faveur de la croissance démographique (2,94% selon le RGPH 2019), l'augmentation du nombre de personnes déplacées internes et les besoins d'assistance alimentaire, et de l'urbanisation entraînant un changement des habitudes alimentaires ; – L'importance des sorties de devises suite aux importations de riz et la dégradation continue de la balance commerciale ; – Le risque de démobilitation et de désengagement des promoteurs privés au profit de l'investissement dans d'autres secteurs ; – La nécessité d'offrir des emplois aux déplacés internes notamment les jeunes et les femmes dont l'activité principale était l'agriculture. <p>Les trois agropoles sont les zones d'interventions de ce projet. Pour une phase pilote, il est recherché 5 investisseurs privés pour l'agropole de Samandéni</p>
Objectif global	Contribuer à la production annuelle d'au moins 1 million de tonnes de riz au Burkina Faso par l'investissement privé dans le secteur agricole
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> – Améliorer la balance commerciale à l'horizon 2025 par la réduction de la sortie des devises estimée à 26,294 milliards ; – Améliorer le taux de couverture des besoins en riz de 42,2% (2021) à 55,2% (2025) – Augmenter le pouvoir d'achat des ménages – Accroître les superficies rizicoles sous maîtrise totale d'eau au Burkina Faso
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Chaque promoteur a aménagé et met en valeur en moyenne 1000 ha – Chaque promoteur a réalisé des pistes carrossables de 7 m de large sur au moins 25 Km pour faciliter l'écoulement des produits – Chaque promoteur privé a engrangé un bénéfice net de 23,280 milliards de FCFA sur les 20 ans d'exploitation ;

	<ul style="list-style-type: none"> - 50 000 ha au total sont aménagés et produisent annuellement 600 000 tonnes supplémentaires de riz paddy, 362 700 tonnes de riz blanc long grain, 27 300 tonnes de riz brisure, 90 000 tonnes de sont destinées préférentiellement à l'alimentation du bétail, 120 000 tonnes de balles et 600 000 tonnes de paille ; - Créer au moins 3000 emplois permanents pour la phase pilote 		
Composantes	Néant		
Marché cible	Population du Burkina Faso et pays de la sous-région (marché international)		
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Investisseur Privé (Agrégateur) : acteur principal, il bénéficiera d'une superficie aménageable et sécurisée avec des mesures d'accompagnement (mesures fiscales et non fiscales) de l'Etat pour maximiser son profit. - Agrégés : A travers le projet de développement rizicole porté par les agrégateurs, les agrégés bénéficient de zones convenablement aménagées pour la production du riz, d'intrants agricole de qualité que lui met à disposition l'agrégateur, bénéficie de service conseil de proximité et évolue dans un environnement incitatif pour la réalisation de hauts rendements. En relation avec l'agrégateur, il est assuré de l'écoulement de sa production tout en ayant la possibilité de diversifier ses partenaires commerciaux - Populations locales : Ce sont entre autres les exploitants qui sont sur l'emprise des sites à aménager. Ils fournissent la main d'œuvre permanente et temporaire en plus d'autres services (restauration, hébergements...) - Agropole : Ce projet constitue le premier jalon pour l'intervention des autres acteurs dans l'emprise du pôle de croissance (notamment pour Samandéni) comme les éleveurs, les pisciculteurs, les acteurs des filières lait (transformateurs), Bétail/viande (abattoir de grande capacité). - L'Etat : En déléguant les travaux d'aménagements notamment les aménagements primaires aux privés, l'Etat profite de superficies aménagées précocement et dont il est sûr qu'il sera mis en valeur. La réalisation des infrastructures de transformation en aval réduit les importations donc la sortie de devises - Les institutions financières ou de microfinance : La mise en œuvre de ce modèle constituera une opportunité pour les institutions financières pour ce qui est des agrégateurs et probablement des institutions de microfinance pour ce qui des agrégés pour augmenter leur volume d'affaire. 		
Durée d'exécution		Début souhaité :	Fin :
Temps estimé d'exploitation	20 ans	Début souhaité : 2025	Fin : 2044
Secteur sous-secteur d'activités	Production agro-sylvo-pastorale/Agriculture/Filière Riz		
Coût du projet (FCFA)	12 617 000 000	Financement acquis : 0 FCFA	Financement à Rechercher Etat : 3 792 000 000 Investisseur Privé : 8 825 000 000 (dont 4 095 000 000 remboursable par l'Etat)
Mode de financement souhaité			
Degré de maturité	Etude de faisabilité Projet de cahier de charge disponible		
Appréciation économique et financière	Projet économiquement très rentable pour l'investisseur privé mais également pour l'Etat qui améliorera sa commerciale tout en garantissant une meilleure souveraineté alimentaire à la population.		
Contacts	Agence Burkinabè des investissements (ABI) Tel : +226 25 37 49 44 e-mail : info@investburkina.com		

Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières



Centrale fonctionnant avec trois (03) turbines à gaz de type Heavy Duty et une turbine à vapeur

Initiateur du projet	Société National Burkinabè d'Electricité (SONABEL)			
Zone d'intervention	Sud-Est de Ouagadougou et plus précisément dans la commune rurale de Saaba.			
Contexte et Justification	<p>Le projet consiste à construire une centrale fonctionnant avec trois (03) turbines à gaz de type Heavy Duty et une turbine à vapeur. La puissance unitaire des turbines à gaz est de 75 MW et celle de la turbine à vapeur de 120 MW dans les conditions du site du projet. La puissance totale sera de 345 MW.</p> <p>Ce projet permettra aussi, de créer des opportunités d'emploi et de stimuler les activités économiques. Enfin, l'accroissement des capacités de production permettra la mise en place de nouveaux projets d'électrification.</p> <p>Par ailleurs, la mise à disposition d'une énergie abordable en quantité suffisante permettra d'une part de combler le déficit énergétique qui impacte négativement l'activité économique, d'autre part l'éclosion d'activités génératrice de revenu et la création d'emploi.</p>			
Objectif global	Soutenir la croissance économique à travers l'accroissement de l'offre énergétique du Burkina Faso.			
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître la capacité de production d'électricité pour répondre à la demande croissante d'énergie électrique du Burkina Faso ; - Contribuer à la réduction du coût de revient du mix énergétique par l'utilisation d'un nouveau combustible moins onéreux ; - Contribuer à la réduction des gaz à effet de serre. - Créer des activités génératrices de revenus pour les femmes et les jeunes ; - Créer des emplois ; - Former des agents jeunes et des femmes ; 			
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - La capacité de production d'électricité est accrue ; - Le coût de revient du mix énergétique est réduit ; - Le contenu carbone du kWh produit par la SONABEL est atténué. - Des activités génératrices de revenus pour les femmes et les jeunes sont créées ; - Plus de 300 000 emplois sont créés ; - Plus de 40 agents jeunes et des femmes sont formés ; 			
Composantes	<ul style="list-style-type: none"> - La composante 1 : études - La composante 2 : infrastructures et équipements qui comprend la construction des ouvrages de génie civil, l'installation des groupes, des auxiliaires, des cuves de stockage du gaz, des ouvrages d'évacuation de l'énergie. - La composante 3 : renforcement des capacités des acteurs pour l'exploitation efficace de la centrale et une maîtrise de la technologie au gaz. 			
Marché cible				
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - La population burkinabè ; - Les entreprises; 			
Durée d'exécution	5 ans	Début souhaité :	Fin :	
Temps estimé d'exploitation				
Secteur sous-secteur d'activités				
Coût du projet (FCFA)	Etat burkinabè	SONABEL	PTF	Coût global
	39 790 650 734	4 086 652 992	216 972 517 694	260 849 821 410

Mode de financement souhaité	
Degré de maturité	Une étude de pré faisabilité est disponible
Appréciation économique et financière	<ul style="list-style-type: none"> - Recettes fiscales pour l'État ; - Réduction de la pollution.
Contacts	Agence Burkinabè des Investissements (ABI) Tel : +226 25 37 49 44 e-mail : info@investburkina.com

Construction de la ligne 225 kV Kaya – Dori

Initiateur du projet	Société National Burkinabè d'Electricité (SONABEL)		
Zone d'intervention	Kaya-Dori		
Contexte et Justification	<p>Le Projet comprend les ouvrages électriques, les lignes électriques, les pylônes et les conducteurs à utiliser dans le Projet pour assurer la transmission d'électricité efficace. En outre, ce Projet offre la possibilité d'électrifier plusieurs localités dans les Régions concernées.</p> <p>Par ailleurs, la réduction des énergies non distribuées, des perturbations de l'alimentation électrique contribuera à l'amélioration de la productivité des Entreprises de la zone du Projet et favorisera l'éclosion d'activités génératrices de revenu à l'endroit des femmes et jeunes de la zone du Projet.</p>		
Objectif global	Le Projet vise le développement socio-économique des Régions du Centre-Nord et du Sahel à travers l'amélioration de l'accès des populations à une énergie électrique de qualité et à moindre coût.		
Objectifs spécifiques	<p>Il permettra de façon spécifique de :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Accroître l'offre d'électricité dans les Régions du Centre-Nord et du Sahel en augmentant les capacités de transit ; – Améliorer la qualité de la fourniture de l'électricité dans la zone du Projet à travers la réduction des délestages, des perturbations de l'alimentation électrique et de leurs impacts sur l'économie ; – Raccorder les Mines de Essakane, de Taparko, et de Tambao ; – Renforcer les capacités de la SONABEL dans l'exploitation des ouvrages à travers la formation des agents et l'équipement en matériel d'exploitation de réseaux électriques. 		
Résultats attendus	<p>La mise en œuvre du Projet de construction d'une ligne 225 kV entre Kaya et Dori permettra d'atteindre les résultats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – L'offre d'électricité dans les régions du Centre-Nord et du Sahel est accrue ; – La qualité de la fourniture de l'électricité dans la zone du Projet est améliorée ; – Les Mines de Essakane, de Tambao et de Taparko sont raccordées au réseau électrique de la SONABEL ; – Les capacités de la SONABEL dans l'exploitation des ouvrages sont renforcées. 		
Composantes	<p>Le Projet de construction de la ligne 225 kV de Kaya à Dori sera exécuté au tour de 03 composantes à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> – composante 1 : Etudes – composante 2 : infrastructures électriques ; <ul style="list-style-type: none"> ✓ l'extension du poste 330/225/90/33 kV de Ouaga Est ; ✓ la construction du poste 225/33 kV de Ziniaré ; ✓ l'extension du poste 90/33 kV de Kaya ; ✓ la construction d'un poste 225/33 kV à Taparko ; ✓ la construction d'un poste 225/33 kV à Dori ; ✓ la construction d'un poste 225/33 kV à Essakane, ; ✓ la construction d'un poste 225/33 kV à Tambao ; ✓ la construction de la ligne 225 kV double ternes Ouaga Est-Ziniaré de 27 km ; ✓ la construction de la ligne 225 kV double ternes de Konéan à Dori longue de 163 km ; ✓ la construction de la ligne 225 kV double terne Dori Essakane de 48 km ; ✓ la construction de la ligne 225 kV double ternes Essakane-Tambao de 46 km ; ✓ la fourniture et la pose des équipements de surveillances, de contrôle et de sécurité. – composante 3 : renforcement des capacités des acteurs pour une exploitation efficace des ouvrages. 		
Marché cible			
Bénéficiaires	Les populations des Régions du Centre, du Centre-Nord, du Sahel, la SONABEL et l'Etat.		
Durée d'exécution	5 ans	Début souhaité :	Fin :

Temps estimé d'exploitation				
Secteur sous-secteur d'activités	Transformation industrielle et artisanale (TIA)			
Coût du projet (FCFA)	Etat Burkinabè	SONABEL	PTF	Cout global
	17 163 000 000	10 560 000 000	84 791 000 000	112 515 000 000
Mode de financement souhaité				
Degré de maturité	Une étude de faisabilité est disponible			
Appréciation économique et financière				
Contacts	Agence Burkinabè des Investissements (ABI) Tel : +226 25 37 49 44 e-mail : info@investburkina.com			

Projet d'électrification rurale structurant d'au moins 1000 localités par raccordement au Réseau national interconnecté (PERI- RNI/ phase 2 quinze (15) km du réseau)

Initiateur du projet	Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER)		
Zone d'intervention	Tout le territoire national (milieu rural).		
Contexte et Justification	<p>Dans un contexte à fort défis sécuritaire, l'électrification est l'un des moyens principaux pour améliorer la sécurité et les conditions de vie des populations particulièrement en milieu rural.</p> <p>L'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER) qui est chargée de la mise en œuvre de la politique de développement de l'électrification rurale au niveau national, est engagée aux côtés du Gouvernement, à la recherche de solutions pour faciliter l'accès de l'électricité à tous à l'effet de l'accès universel à l'horizon 2030.</p> <p>Il s'agit de prolonger la ligne de la phase 1 du PERI- RNI qui permettra d'électrifier les 1 225 localités situées sous la ligne, afin de raccorder les localités jusqu'à un rayon de quinze (15) km en vue de créer une sorte de toile d'araignée électrique qui réduira du même coup la distance d'avec le réseau électrique pour les autres localités non encore électrifiées ; ce qui permettra leur prise en compte dans d'autres projets futurs. En d'autres termes, cette phase permettra avec l'électrification envisagée d'au moins 1000 localités, de rapprocher la ligne des localités non encore électrifiées et de faire bénéficier à plus de 800 000 personnes les bienfaits de l'électrification.</p>		
Objectif global	Améliorer les conditions de vie et de bien-être des populations à travers l'extension des réseaux électriques dans 1 000 localités rurales du Burkina Faso		
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> – Développer le réseau de transport de l'électricité dans 1000 localités rurales ; – Apporter des solutions énergétiques aux écoles/collèges, et formations sanitaires ; – Installer au moins 12 000 lampadaires solaires publics ; – Renforcer les capacités des acteurs. 		
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – La construction d'au moins 15 000 km de ligne MT ; – La construction d'au moins 8 000 km BT ; – Le raccordement d'au moins 90 000 ménages ; – L'appui à l'émergence d'au moins 35 000 nouvelles Activités Génératrices de Revenus (AGR) ; – L'apport de solutions énergétiques à au moins 15 000 écoles/collèges et formations sanitaires ; – L'installation d'au moins 12 000 lampadaires solaires publics. 		
Composantes			
Marché cible			
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> – 90 000 ménages ; – 800 000 personnes indirectes (population résidante des localités concernées) ; – Les entreprises. 		
Durée d'exécution	3 ans	Début souhaité :	Fin :
Temps estimé d'exploitation			
Secteur sous-secteur d'activités	Secteur : Transformation industrielle et artisanale (TIA) Sous-secteur : Energie / Domaine de l'électrification rurale		
Coût du projet (FCFA)	224 000 000 000	Financement acquis	Financement à Rechercher
		0	224 000 000 000
Mode de financement souhaité			
Degré de maturité	Pas d'étude de faisabilité		
Appréciation économique et financière			

Contacts

Agence Burkinabè des Investissements (ABI)

Tel : +226 25 37 49 44

e-mail : info@investburkina.com

Construction d'une centrale à gaz de 100 MW à Bobo-Dioulasso

Initiateur du projet	Société National Burkinabè d'Electricité (SONABEL)			
Zone d'intervention	Ville de Bobo-Dioulasso			
Contexte et Justification	<p>Ce projet consiste à construire une centrale fonctionnant avec une (01) turbine à gaz de type Heavy Duty et une (01) turbine à vapeur. La puissance de la turbine à gaz est de 75 MW et celle de la turbine à vapeur de 30 MW dans les conditions du site du projet. La puissance totale sera de 105 MW. La centrale sera implantée dans la ville de Bobo-Dioulasso.</p> <p>Par ailleurs, la mise à disposition d'une énergie abordable en quantité suffisante permettra de réduire l'impact négatif des délestages sur l'activité économique, ainsi que l'éclosion d'activités génératrice de revenu et la création d'emploi.</p>			
Objectif global	Soutenir la croissance économique à travers l'accroissement de l'offre énergétique du Burkina Faso.			
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> – Accroître la capacité de production d'électricité pour répondre à la demande croissante d'énergie électrique du Burkina Faso ; – Contribuer à la réduction du coût de revient du mix énergétique par l'utilisation d'un nouveau combustible moins onéreux ; – Contribuer à la réduction des gaz à effet de serre ; – Créer des opportunités d'emploi et stimuler les activités économiques. 			
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – la capacité de production d'électricité est accrue ; – le coût de revient du mix énergétique est réduit ; – le contenu carbone du kWh produit par la SONABEL est atténué. 			
Composantes	<p>La composante 1 : études</p> <p>La composante 2 : construction des ouvrages de génie civil, l'installation des groupes, des auxiliaires, des cuves de stockage du gaz, des ouvrages d'évacuation de l'énergie.</p> <p>La composante 2 : renforcement des capacités des acteurs pour l'exploitation efficace de la centrale et une maîtrise de la technologie au gaz.</p>			
Marché cible	–			
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> – Population de la zone d'intervention ; – Entreprises 			
Durée d'exécution	5 ans	Début souhaité :	Fin :	
Temps estimé d'exploitation				
Secteur sous-secteur d'activités	Transformation Industrielle et Artisanale			
Coût du projet (FCFA)	Etat burkinabè	SONABEL	PTF	Cout global
	18 252 880 655	2 290 176 496	99 114 716 034	119 657 773 185
Mode de financement souhaité				
Degré de maturité	Une étude de préféabilité est disponible			
Appréciation économique et financière	<ul style="list-style-type: none"> – Création d'activités génératrices de revenus pour les femmes et les jeunes ; – Création de plus 150 000 emplois ; – Formation de plus de 40 agents ; – Accroissement des recettes fiscales pour l'Etat 			
Contacts	<p>Agence Burkinabè des Investissements (ABI)</p> <p>Tel : +226 25 37 49 44</p> <p>e-mail : info@investburkina.com</p>			

Électrification des zones non loties des principales villes du Burkina

Initiateur du projet	Société Nationale Burkinabè d'Electricité (SONABEL)			
Zone d'intervention	172 non lotis des principales villes du Burkina Faso			
Contexte et Justification	<p>Le projet consiste à électrifier 172 zones non loties situées à proximité des zones loties déjà électrifiées. La puissance théorique installée de l'ensemble du projet est estimée à environ 100 MW.</p> <p>La stratégie consiste à établir des ouvrages de distribution à l'intérieur de ces zones de sortes à permettre des branchements. Ces ouvrages seront constitués de trois parties essentielles à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les lignes moyennes tension ; – Les postes de transformation HTA/BT ; – Les lignes basse tension et l'éclairage public. <p>De façon spécifique, le projet permettra de raccorder 389 000 nouveaux clients au réseau de distribution électrique dès 2030, de déployer 17 577 foyers d'éclairage public solaires à des endroits spécifiques des zones non loties en vue d'améliorer le niveau de sécurité. La disponibilité de l'électricité dans la zone du projet permettra le développement d'activités génératrices de revenus.</p>			
Objectif global	Contribuer au développement socio-économique du Burkina Faso à travers un accès plus accru des populations à une électricité de qualité et à moindre coût.			
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> – Etendre la couverture du réseau de distribution électrique aux zones non loties ; – Favoriser le raccordement des ménages et des infrastructures socio-économiques de base aux réseaux électriques ; – Renforcer les capacités opérationnelles des acteurs dans l'exploitation du réseau et la gestion de la clientèle. 			
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Les zones non loties sont couvertes par le réseau de distribution électrique ; – Les ménages et les infrastructures socioéconomiques résidents dans les zones non loties ont accès et utilisent les services électriques ; – Les acteurs sont outillés pour offrir des services de qualité aux usagers par une meilleure exploitation des ouvrages. 			
Composantes	<p>Composante 1 : études</p> <p>Composante 2 : infrastructures électriques</p> <p>Composante 3 : renforcement des capacités des acteurs pour une exploitation efficace des ouvrages et la prise en charge de l'afflux massif des clients</p>			
Marché cible				
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> – Population des zones non lotis ; – Entreprises 			
Durée d'exécution	5 ans	Début souhaité :	Fin :	
Temps estimé d'exploitation				
Secteur sous-secteur d'activités	Transformation Industrielle et Artisanale (TIA)			
Coût du projet (FCFA)	Etat burkinabè	SONABEL	PTF	Coût global
	33 352 121 000	28 666 106 000	170 544 123 000	232 562 350 000
Mode de financement souhaité				
Degré de maturité	Une étude de préféabilité est disponible			
Appréciation économique et financière	<ul style="list-style-type: none"> – Création de plus de 100 000 emplois dont 30% au profit des femmes, 80% au profit des jeunes de moins de 35 ans ; – Développement et création de plusieurs PME/PMI. 			

Contacts

Agence Burkinabè des Investissements (ABI)

Tel : +226 25 37 49 44

e-mail : info@investburkina.com

Réduction des pertes de distribution

Initiateur du projet	Société Nationale Burkinabè d'Electricité (SONABEL)
Zone d'intervention	Ce projet concerne l'ensemble du réseau national interconnecté de la SONABEL. Il est un projet d'envergure nationale.
Contexte et Justification	Le Projet concerne la réduction des pertes techniques et non techniques du réseau de distribution de la SONABEL. Il se concentre sur l'amélioration de l'efficacité du réseau de distribution électrique, la réduction des pertes, la digitalisation du réseau, la communication, et le renforcement du contrôle pour le bénéfice des clients, de la SONABEL et de l'État.
Objectif global	Améliorer l'efficacité du réseau de distribution électrique à travers la réduction des pertes techniques et non techniques.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> – Disposer d'outils de calcul adéquats pour les pertes de distribution ; – Renforcer le réseau de distribution (postes, lignes) ; – Moderniser et optimiser la gestion du réseau de distribution par une digitalisation (pose de compteurs statistiques) ; – Améliorer l'efficacité du suivi de la consommation et réduire le risque de la fraude (pose de compteurs split et intelligents) ; – Développer une stratégie de communication et de sensibilisation ;
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> – Des outils de calcul adéquats pour les pertes de distribution sont disponibles ; – Le réseau de distribution est restructuré et renforcé (mutation des postes de transformation, révision des longueurs des lignes, création de départs, installation de régulateurs de tension, d'autotransformateurs, renforcement de la section des câbles, etc.) ; – La fiabilité et la qualité du réseau de distribution sont améliorés ; – Des infrastructures appropriées sont installées pour maîtriser les pertes (installation de compteurs statistiques et compteurs splits, etc.) ; – Le réseau de distribution est digitalisé (installation et télégestion des OCR etc.) ;
Composantes	<p>La composante 1 : Réduction des pertes techniques se décompose en 03 sous-composantes :</p> <p>Sous-composante 1.1 : Renforcement et restructuration du réseau de distribution : Cette sous-composante vise à augmenter la section du conducteur et à réduire la longueur des lignes pour minimiser les pertes joules et les chutes de tension. Elle comprend 3 volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Renforcement du réseau de distribution – Installation d'autotransformateurs et de régulateurs de tension – Création de nouveaux départs HTA <p>Sous-composante 1.2 : Amélioration de la fiabilité du réseau et de la continuité du service : Cette partie du projet consiste principalement à passer en souterrain les départs HTA des centres-villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, ce qui permet d'enregistrer un gain d'environ 55 GWh grâce au passage en souterrain du Centre-ville de Ouagadougou.</p> <p>Sous-composante 1.3 : Digitalisation du réseau de distribution : Cette sous-composante implique la motorisation des organes de coupure de réseaux (OCR) ainsi que la mise en place de systèmes de télégestion et de télésurveillance.</p> <p>La composante 2 : Réduction des pertes non techniques se décompose en 02 sous-composante :</p> <p>Sous-composante 2.1 : Stratégie de communication, de sensibilisation et règlementaire (fraudes, primes) : Cette partie du projet vise à mettre en place une stratégie de communication et de sensibilisation, ainsi qu'à améliorer la réglementation pour lutter contre les fraudes et améliorer les primes de dénonciation.</p> <p>Sous-composante 2.2 : Renforcement du contrôle des abonnés : Cette sous-composante implique la réorganisation du contrôle en créant des Services Contrôle Abonnés au sein des Directions Régionales. Elle vise également à rendre la fraude difficile en remplaçant les compteurs défectueux et en installant des compteurs SPLITS.</p>
Marché cible	–

Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - L'Etat - La SONABEL - Les populations 			
Durée d'exécution	5 ans	Début souhaité :	Fin :	
Temps estimé d'exploitation				
Secteur sous-secteur d'activités	Transformation industrielle et artisanale			
Coût du projet (FCFA)	Etat burkinabè	SONABEL	PTF	Cout global
	16 016 371 000	10 406 414 000	78 573 425 000	104 996 210 000
Mode de financement souhaité				
Degré de maturité	Une étude de pré faisabilité est disponible			
Appréciation économique et financière				
Contacts	Agence Burkinabè des Investissements (ABI) Tel : +226 25 37 49 44 e-mail : info@investburkina.com			

Contacts :

Agence Burkinabè des investissements (ABI)

Tel : +226 25 37 49 44

e-mail : info@investburkina.com

